

Archived Content

Information identified as archived on the Web is for reference, research or record-keeping purposes. It has not been altered or updated after the date of archiving. Web pages that are archived on the Web are not subject to the Government of Canada Web Standards.

As per the [Communications Policy of the Government of Canada](#), you can request alternate formats on the "[Contact Us](#)" page.

Information archivée dans le Web

Information archivée dans le Web à des fins de consultation, de recherche ou de tenue de documents. Cette dernière n'a aucunement été modifiée ni mise à jour depuis sa date de mise en archive. Les pages archivées dans le Web ne sont pas assujetties aux normes qui s'appliquent aux sites Web du gouvernement du Canada.

Conformément à la [Politique de communication du gouvernement du Canada](#), vous pouvez demander de recevoir cette information dans tout autre format de rechange à la page « [Contactez-nous](#) ».

CANADIAN FORCES COLLEGE / COLLÈGE DES FORCES CANADIENNES
CSC 30 / CCEM 30

MASTER DEFENSE STUDIES/MAÎTRISE SUR LES ÉTUDES DE LA DÉFENSE

L'eau potable: Source de conflits menant à la guerre?

By /par maj Michel Fontaine

This paper was written by a student attending the Canadian Forces College in fulfilment of one of the requirements of the Course of Studies. The paper is a scholastic document, and thus contains facts and opinions which the author alone considered appropriate and correct for the subject. It does not necessarily reflect the policy or the opinion of any agency, including the Government of Canada and the Canadian Department of National Defence. This paper may not be released, quoted or copied except with the express permission of the Canadian Department of National Defence.

La présente étude a été rédigée par un stagiaire du Collège des Forces canadiennes pour satisfaire à l'une des exigences du cours. L'étude est un document qui se rapporte au cours et contient donc des faits et des opinions que seul l'auteur considère appropriés et convenables au sujet. Elle ne reflète pas nécessairement la politique ou l'opinion d'un organisme quelconque, y compris le gouvernement du Canada et le ministère de la Défense nationale du Canada. Il est défendu de diffuser, de citer ou de reproduire cette étude sans la permission expresse du ministère de la Défense nationale.

RÉSUMÉ

L'eau a toujours joué un rôle important dans les relations diplomatiques entre États. De par sa disponibilité et sa répartition inégale, l'eau potable devient une ressource de plus en plus analysée dans un contexte géopolitique. Ainsi, le phénomène de la raréfaction de l'eau potable incite les analystes à se pencher sur les conséquences prévisibles des données alarmistes fournies par les Nations-Unies.

Cet essai donne, en premier lieu, des informations générales sur l'eau tout en faisant ressortir son importance stratégique. Par la suite, l'auteur se penche sur le travail de recherche de trois spécialistes reconnus pour leurs études sur les conflits environnementaux et plus spécifiquement pour l'eau. De l'analyse de ces théories, de l'étude de l'abondante littérature sur l'importance de l'eau potable, surgit les bases d'un nouveau concept : soit l'axiome proposé. Cet axiome démontre que l'eau potable est une source de conflits ayant mené et qui mènera à la guerre si les trois conditions spécifiques établies sont appliquées. En guise d'exemple, les conflits israélo-arabes sont étudiés sous un angle différent, soit les conquêtes de l'eau potable par Israël. Ces conquêtes démontreront que les trois conditions spécifiques ont été rencontrées en moult occasions depuis la création de l'État juif.

En bref, tout est en place pour mieux saisir que l'eau potable est devenue une arme de guerre et qu'elle prendra une importance sans conteste au cours des prochaines années.

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION.....	2
2. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'EAU ET SON IMPORTANCE STRATÉGIQUE	8
2.1. INTRODUCTION	8
2.2. DE L'EAU ET SON IMPORTANCE STRATÉGIQUE	9
2.3. CONCLUSION.....	15
3. DIFFÉRENTES THÉORIES ET L'AXIOME PROPOSÉ.....	18
3.1. INTRODUCTION	18
3.2. LE COROLLAIRE DE LASSERRE	20
3.3. LES PRÉMISSSES DE HOMER-DIXON.....	24
3.4. LE MODÈLE DE GLEICK	27
3.5. L'AXIOME PROPOSÉ	31
3.5.1. <i>La législation</i>	33
3.5.2. <i>«La première stratégie de survie concernant l'eau : la voler aux autres .»</i>	35
3.5.3. <i>L'avantage de l'amont sur l'aval.....</i>	37
3.6. CONCLUSION.....	39
4. UN EXEMPLE : LES CONQUÊTES D'ISRAËL POUR L'EAU POTABLE....	43
4.1. INTRODUCTION	43
4.2. TOILE DE FOND DES CONFLITS ISRAËLO-ARABES EN FONCTION DE L'EAU	44
4.3. ANALYSE DE LA SITUATION EN FONCTION DE L'AXIOME PROPOSÉ	49
4.4. CONCLUSION.....	55
5. CONCLUSION	57
6. BIBLIOGRAPHIE.....	61

1. INTRODUCTION

L'environnement est devenu un sujet à la mode et quotidiennement les médias nous font part de catastrophes naturelles qui seraient reliées à des phénomènes hors de l'ordinaire. Ces bouleversements climatiques ne peuvent faire autrement que d'influencer l'être humain et son biote. Nous savons que l'eau est très abondante sur la planète occupant la grande majorité de sa superficie. Mais alors pourquoi une attention toute spéciale est-elle accordée à l'eau dans un contexte géopolitique? Pourquoi est-il question de pénurie et surtout d'un grave problème de renouvellement qui pourrait détruire graduellement l'état de la planète telle que nous la connaissons? Un signal d'alarme fut donné par les Nations-Unies lorsque cette organisation proclama l'année 2002 comme celle de l'eau douce.

Pour bien analyser l'importance de l'eau potable ou douce sur notre planète, il est primordial d'en connaître son apport, sachant que l'eau douce représente un peu moins de 3% du total d'eau disponible, le reste étant de l'eau salée. Par conséquent, « le volume d'eau douce présente sous formes de lacs, de cours d'eau et de nappes souterraines où l'homme peut puiser n'est plus, au final que de 14 millions de km cube, car il faut ôter l'eau immobilisée dans les glaces des pôles¹. »

¹ Cieau; « Les ressources en eau »; accessible à <http://www.cieau.com/toutpubl/s>; Internet; consulté le 1^{er} mars 2004

Au niveau mondial, l'eau potable joue un rôle-clé pour tous les États de la planète. Que ce soit pour satisfaire une population assoiffée, pour combler les besoins agroalimentaires par une irrigation de plus en plus étendue et complexe, pour faire face aux besoins exponentiels hydroélectriques des sociétés modernes ou tout simplement pour permettre à la population de jouir d'activités récréatives, l'eau est inévitablement source de vie, d'énergie et de satisfaction. De la genèse de l'évolution de l'homme jusqu'à aujourd'hui, l'eau a marqué l'évolution de la planète. Malheureusement, sa répartition est tout à fait inégale et aucun signe avant-coureur ne s'annonce positif concernant l'avenir immédiat et à long terme de cette ressource qui a longtemps été considérée comme inépuisable.

« Les fleuves ne se rendent plus jusqu'à la mer. C'est peut-être le signe le plus éloquent de la situation critique de l'eau dans le monde, où une personne sur trois pourrait souffrir du manque d'eau d'ici 20 ans². » Hormis un changement spectaculaire, ce qui est en effet très peu probable, la situation inquiète à un tel point que l'ONU décida de célébrer la journée mondiale de l'environnement, soit le 5 juin 2003, sous le thème « L'eau- Deux milliards de personnes en meurent d'envie », rappelant ainsi l'importance vitale de l'eau à la survie de l'humanité. Étant donné son importance pour tous les êtres humains et sachant qu'une prise de conscience est primordiale à la survie de toute forme de vie sur la planète, les Nations-Unies ont pris des moyens importants pour sensibiliser moult intervenants sur une situation qui devient des plus catastrophiques. En effet, cet organisme s'est penché sérieusement sur la disponibilité de l'eau lors du Sommet mondial pour le développement durable en fixant des objectifs quantifiables assortis de délais en ce qui concerne

² Charles Côté, « L'ONU s'inquiète », *La Presse*, 8 novembre 2003, 1.

l'approvisionnement en eau potable et en donnant ces statistiques extrêmement préoccupantes : « Une personne sur six n'a pas d'accès à l'eau potable...2,4 milliards d'individus ne disposent pas d'installations sanitaires. Les maladies véhiculées par l'eau tuent un enfant toutes les huit secondes et sont responsables de 80% des décès dans le monde en développement³. »

L'eau, source de vie, est essentielle à la survie de l'homme et se veut la ressource renouvelable la plus abondante de notre planète. Malheureusement cet élément, même abondant, amène un sérieux problème de pénurie qui pousse de nombreux analystes à s'entendre sur le fait que des pénuries croissantes dépasseront le cadre géographique des régions couramment arides. Selon eux, « ces pénuries proviendraient d'une mauvaise répartition géographique, de la croissance démographique et de l'exode rural, des techniques agricoles, des activités polluantes, des modes de consommation individuels et des changements écologiques à l'échelle du globe⁴. »

Cette situation ne peut être que causée par la répartition inégale de l'eau dans le monde. Il peut y avoir surabondance et inondation dans une région spécifique de la planète...qui peut contraster avec aridité et sécheresse. « En termes nationaux, c'est le Brésil qui a le plus d'eau avec 19% en termes de ressources globales renouvelables. Les nombreux pays de l'ex Union Soviétique sont collectivement deuxième à 10.6%. La Chine (5.7%) et le

³ Communiqué de presse des Nations-Unies SG/SM/8707, 16 mai 2003; accessible à <http://www.un.org/News/fr-press>; Internet; consulté le 1^{er} mars 2004.

⁴ Philippe Le Pestre, Simon-Pierre Bossuet et Isabelle Lévesque, « L'eau au centre des débats », *Le Devoir*, 17 août 2002, page B10.

Canada (5.6%) suivent⁵ ». D'autres auteurs signalent aussi que « Moins de dix pays se partagent 60% des ressources en eau naturelles du monde⁶. » À l'autre bout du spectre des données hydrologiques, certains pays n'ont presque pas accès à cette fameuse et si nécessaire ressource naturelle. Cette disparité incontestable ne peut faire qu'accroître cette quête, de la part de certains pays, pour l'eau pour assurer la survie des populations vivant dans des régions malheureusement plus arides. De plus, il ne faut dénier le lien qui peut paraître évident, mais difficile à prouver entre le taux de croissance démographique et l'accessibilité à des installations aquifères. Quelques statistiques font part qu'un continent a plus de difficultés que les autres à s'approvisionner en eau et à donner les services considérés comme essentiels en occident. Proportionnellement, l'Afrique est le continent ayant le plus haut taux de population privée d'avoir un accès à l'eau potable et aux systèmes sanitaires. Selon le bulletin de l'agence de l'énergie atomique internationale, « au niveau international, 94% des bâtisses construites dans les cités majeures sont connectées à l'aqueduc tandis que 86% de celles-ci évacuent leurs déchets via un égout⁷. » De ce fait, la proportion des habitations africaines connectées à l'aqueduc ne serait qu'un peu plus de 40% tandis que moins de 20% de celles-ci auraient accès aux égouts selon la même source d'information. Le phénomène de la raréfaction de l'eau potable est en quelque sorte complexe si des points de repère ne sont pas établis. Cet essai se focalisera sur les faits saillants de ce phénomène et sur des critères qui permettront d'établir si oui ou non l'eau potable peut ou pourra être considérée comme une source de conflits menant à la guerre.

⁵ Marq de Villiers, Water Works, *Canadian Geographic*, may/june 2000, 54

⁶ Jacques Sironneau, *L'eau, nouvel enjeu stratégique mondial* (Paris : Economica, 1996), 15

⁷ John Chilton, Troubled Waters: Changing courses. *International atomic energy agency bulletin*, vol 45, No.1 (June 2003), 37 [traduction libre]

Mais quel que soit le continent, selon l'angle d'attaque choisi, un fait demeure irréfragable 0.75 756.77588]/Attachurobl2 00.36978 682.4399229.08728 756.77588]/A.64311 682.4

commune devenant de plus en plus précaire. Il y a beaucoup de littérature sur l'eau comme ressource naturelle de plus en plus difficile à partager et cet essai a le défi d'analyser exhaustivement ce sujet à partir d'une thèse.

2. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'EAU ET SON IMPORTANCE STRATÉGIQUE

2.1. Introduction

Les enjeux pour la quête de l'eau sont énormes. Il ne faut pas chercher à minimiser les nombreux impacts découlant du manque d'eau actuel et qui va en se dégradant. De nombreuses organisations écologiques, les Nations-Unies et plusieurs experts internationaux dans la résolution de conflits sont unanimes : Il faut prendre les moyens nécessaires pour éviter la catastrophe. Ce chapitre veut établir l'eau potable comme ressource naturelle ayant son importance stratégique. Comme la population mondiale s'accroît rapidement et qu'elle entraîne une surexploitation incontrôlable de l'eau, il n'est risqué d'énoncer que la quantité d'eau disponible du patrimoine hydrique mondial diminue sans cesse.

La question que les dirigeants de la planète doivent se poser est la suivante : Sommes-nous inexorablement introduits dans une ère de conflits et par conséquent dans une spirale qui amènera l'humanité dans des problèmes de survie étant donné la situation précaire de l'eau potable? D'abord, des faits et statistiques établiront la crise actuelle et en devenir. Puis, l'analyse confirmera l'importance stratégique irréfutable de l'eau par des exemples concrets et des opinions de spécialistes s'étant penchés sur la précarité de celle-ci.

2.2. De l'eau et son importance stratégique

Cette notion de conflits revient continuellement dans les nombreux articles écrits sur l'eau. La probabilité de conflits est-elle faible ou élevée? L'auteur français Raymond Aron établit le risque existant sur les relations entre ressources et politique étrangère : « ...il semble qu'on doive distinguer trois sortes de données susceptibles d'être causes : les ressources brutes, celles qu'offre le milieu naturel, les connaissances et le savoir-faire, qui permettent l'exploitation de ces ressources, le mode d'organisation⁸.» . Ainsi pour ce qui est des sources de conflits qui vont croître dans les années à venir, il apparaît que l'eau, comme ressource brute qui est exploitée par le génie humain, est au cœur de la relation entre États. Il est aussi captivant de noter que ce même auteur établit sur les niveaux de conflit : « ...tout d'abord les ressources en tant que moyens de force, ensuite les ressources en tant qu'objectifs entre les belligérants, enjeux des rivalités, ou causes de guerre⁹. » Alors dans la dynamique des relations entre États, il sera fascinant, à partir des notions apportées dans cet essai, d'approfondir les motivations des politiques étrangères des Nations agissant impunément : Celles-ci seront-elles des moyens de force ou des causes de guerre?

Plusieurs facteurs peuvent déjà expliquer cette propension des dirigeants des États du globe à se disputer pour l'or bleu. Premièrement, il y a une aggravation prévisible des disparités étant donné le taux de croissance démographique élevé. Ce facteur important est

⁸ Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations* (Paris : Calmann-Lévy, 1984), 247

⁹ *ibid*, 247.

mis en évidence par de nombreux spécialistes tel que l'auteur Sironneau. Ainsi, « la règle mise en évidence par Malthus dite de la progression géométrique (doublement de la population tous les 25 ans) trouve son point d'application dans nombre de pays connaissant des problèmes de ressource en eau¹⁰. » Par conséquent, ces prévisions n'augurent rien de bien positif dans les relations internationales sachant que « c'est l'agriculture, avec 70% de la consommation mondiale, qui requiert ainsi la moitié de l'eau des rivières et des fleuves de la planète. L'industrie en consomme 20% et les ménages, 10%¹¹. »

Il est facile d'invoquer que les eaux mal gérées deviennent une source de conflit, mais il est beaucoup plus fondamental d'énoncer que le cadre géographique et climatique établit la distribution de base en tant que moyens de force sur laquelle tous les joueurs se doivent de mieux composer afin d'éviter des enjeux de rivalité. Par contre, ce cadre important sur l'échiquier des relations entre les États n'a rien de nouveau. En effet, le programme des Nations-Unies pour le développement établit que cette situation se veut un agent de changement depuis très longtemps et qu'elle n'est pas une nouvelle priorité du développement: « ...la quête de l'eau salubre et d'assainissement est aussi vieille que l'homme. Ce qui est nouveau, c'est que le problème, après avoir été relativement négligé pendant plusieurs années, se retrouve en tête des priorités mondiales¹². »

¹⁰ Jacques Sironneau, « L'eau ressource stratégique », *Géopolitique*, vol 43, automne 1993, 50.

¹¹ Charles Côté, « L'ONU s'inquiète », *La Presse*, 8 novembre 2003, 1.

¹² Mark Malloch Brown, « L'eau salubre: un agent de changement », *Choix, le magazine du développement humain*; accessible à <http://www.undp.org/dpa/french/choices/2003/april>; Internet; consulté le 1er mars 04. [traduction libre]

Pourtant il semble, malgré l'urgence de la situation, que peu d'efforts collectifs soient canalisés afin de réduire le stress hydrique déjà existant. Ainsi le conseil mondial de l'eau (CME) a fait 13 recommandations pour éviter la crise majeure en devenir. Ce rapport destiné à l'ONU, aux gouvernements et au secteur privé établit que «les objectifs de développement que tous les pays de l'ONU se sont fixés pour 2015 ne seront pas atteints s'ils n'accélèrent pas le rythme de leurs réformes et investissements dans le domaine de l'eau...seulement 3% du montant total de l'aide public est consacré à l'eau¹³.»

De son côté, l'Organisation des Nations-Unies pour l'agriculture et l'alimentation (OAA) a développé un outil de comparaison intéressant. Il s'agit d'une échelle qui permet d'évaluer la situation hydrique des différents États ayant à chaque à un bout du spectre « une situation hydrique suffisante » opposée à « une pénurie hydrique ». Entre les deux se trouve la quotité appelée « stress hydrique ». L'analyse faite par Dany Deschênes de l'université Laval, qui énonce que seulement six États souffraient de pénurie hydrique en 1950, démontre qu'en « 1995, la situation est devenue beaucoup plus inquiétante: on retrouvait 19 États en situation de pénurie hydrique, représentant environ 160 millions de personnes et principalement situées en Afrique du Nord et au Moyen-Orient¹⁴. » Ainsi, l'eau surgit comme un outil stratégique permettant aux Nations de protéger leurs intérêts nationaux. De plus, l'auteur Deschênes mentionne que la pénurie hydrique n'est pas

¹³ Sylvain Bascaron, « Eau potable: les pays et organisations invités à redoubler d'efforts », *La Presse*, 11 mars 2003, B8.

¹⁴ Dany Deschênes, «L'eau pénurie, conflit ou coopération?» *Le maintien de la paix*, bulletin no 48 de l'université Laval (octobre 2000) : 1

seulement dans cette partie du globe mais aussi dans « 11 autres États avec une population de 270 millions d'habitants. Les projections moyennes pour 2050 sont encore plus alarmantes : 2,3 milliards de personnes devraient souffrir de stress hydrique et 1.7 milliards se retrouveront dans un contexte de pénurie hydrique¹⁵».

Une des conséquences majeures du manque grandissant d'eau sera son incidence majeure dans les rouages de l'économie mondiale. La quête pour la survie de toute population est intimement reliée à sa capacité de se prévaloir d'eau et de nourriture. Aucun État ne peut accepter de ne pas avoir d'eau pour ses exploitations agroalimentaires. Cette corde sensible est un élément-clé de la stratégie d'autosuffisance recherchée par tout pays. À ce sujet, il est indiqué que « de sérieuses réductions dans la production de nourriture feraient grimper de façon vertigineuse le prix de celle-ci et ferait décliner la consommation *per capita* sur toute la planète...plus que le double selon les projections du scénario actuel¹⁶.»

Mais il sera de plus en plus difficile de demander des sacrifices aux pays désavantagés en eau étant donné leur situation géographique. Oui, l'eau joue un rôle stratégique. Mais les pays les moins bien situés sont ceux qui font le plus d'efforts. En effet la revue Géopolitique, dans un dossier datant de 1993, révèle des statistiques tout à fait ahurissantes illustrant pour l'année 1991 « la consommation moyenne par habitant: 1 692 m³ en Amérique (Nord et Centrale), 726 en Europe, 526 en Asie, 476 en Amérique du Sud, 244 en Afrique. La consommation d'eau dans les pays industrialisés est stabilisée voire en

¹⁵ *ibid*,1.

¹⁶ Mark Rosegrant, Ximing Cai et Sarah Cline, "Will the world run dry?: Global water and food security." *Environment*, vol. 45 issue 7 (september 2003): 25 [traduction libre]

légère décroissance de 2 à 3% par année¹⁷.» Il ne faut pas être prophète pour réaliser que la situation est tout à fait déplorable pour les moins bien nantis mais qu'il existe très peu de solutions à part l'irrigation et l'exportation. Mais les plus grands consommateurs (Amérique du Nord) font eux-aussi face à des problèmes d'approvisionnement en eau.

Le siècle dernier fut celui du pétrole. Considéré comme la source d'énergie par excellence, le pétrole joua un rôle considérable sur l'échiquier des intérêts nationaux des États. Mais qui allait croire que cette ressource naturelle qui était considérée comme inépuisable deviendrait si importante. « Pourtant, à l'orée du XXIe siècle, tout indique que le pétrole va être détrôné, à la fois comme matière première, comme facteur économique et comme déterminant géostratégique. Le déclin du roi pétrole va venir du fluide le plus commun...le plus accessible : l'eau¹⁸. »

Même si l'eau potable est sous-estimée comparativement à l'or noir, celle-ci prend une importance de plus en plus grandissante dans les relations diplomatiques entre États. Ainsi l'ordre mondial est fragile et l'eau est devenue au fil des ans un moyen de faire pression pour avantager ses intérêts nationaux. Il faut tout d'abord se questionner sur le partage d'une précieuse ressource ayant des caprices artificiels tout simplement établis par l'Homme. L'aquifère de montagne, se voulant la plus importante source d'eau potable en Israël et la Palestine est en un bon exemple. « La géologie de cet aquifère est

¹⁷ Jacques Sironneau, « L'eau ressource stratégique », *Géopolitique*, vol 43, automne 1993, 69.

¹⁸ Claude Allègre, « Le siècle de l'eau », *L'express international*, no 2636, semaine du 10 au 16 janvier 2002, 31.

complexe...Le fait que l'eau coule d'Est en Ouest dans la plus grande partie de l'aquifère comporte aussi une dimension politique : Les sources se trouvent en Palestine et les points d'eau, en Israël¹⁹. »

Ainsi quelle est la valeur d'une goutte d'eau pour qu'elle soit si convoitée? « L'eau a toujours été un objectif militaire et politique, une arme de guerre et même une cible militaire...environ la moitié des terres émergées se situe dans des bassins internationaux de fleuves, et les bassins de 261 fleuves majeurs appartiennent à deux pays voir plus²⁰.» Ces bassins et fleuves « partagés » sont donc de sources de discorde. En voici deux exemples. Premièrement, le conflit entre l'Inde et le Pakistan : « L'une des conséquences de la partition de 1947, qui crée l'Inde et le Pakistan dans leurs frontières actuelles, est la naissance d'un contentieux entre les deux pays autour des eaux de l'Indus et de ses affluents²¹. » Deuxièmement, l'exemple de l'Irak et de la Syrie concernant l'Euphrate: « Les données sur les disputes concernant l'eau sont évidentes. En 1975, l'Irak et la Syrie ont frôlé une guerre avec la décision de la Syrie de réduire le niveau d'eau de l'Euphrate afin de remplir le barrage Ath-Thawrah...ce qui aurait affecté 3 millions de fermiers²². »

¹⁹ Mohammed Abdellatif, « Le CRDI en Palestine », *Le centre de recherches pour le développement international*, accessible à http://www.irdc.ca/fr/ev-11032-201-1_DO_TOPIC.html; Internet; consulté le 27 avril 2004.

²⁰ Peter Gleick, « La valeur d'une goutte d'eau », *Pour la science*, no 282, avril 2001, 32

²¹ Ayremic Chauprade, *Géopolitique constances et changements dans l'histoire* (Paris : Ellipses), 596

²² Joyce R. Starr, « Water Wars », *Foreign Policy*, number 82 (spring 1991): 31 [traduction libre]

On pourrait croire que des tensions sur l'eau potable se manifestent ailleurs que sur le continent nord-américain. Le Canada, étant donné sa situation privilégiée, n'est pas à l'abri. Ce pays subit lui-aussi des pressions de son voisin américain. Selon le journal « The Economist », « Les États-Unis, avec un dixième de la quantité canadienne d'eau douce, ont environ neuf fois sa population... Il y a maintenant beaucoup de pression sur le Canada pour qu'il exporte son eau en vrac...et sans surprise le tout s'est retrouvé devant les tribunaux²³. » Donc, personne n'est à l'abri, même le Canada! Ainsi quel que soit l'endroit sur la planète, l'eau se veut un enjeu et le manque de celle-ci dans le Midwest américain met de plus en plus de pression sur le Canada. L'approche est sans équivoque et le « message de la seconde évaluation nationale des États-Unis est clair. Plusieurs régions américaines vont se trouver face à des graves crises...ces manquements majeurs auront d'importantes implications des deux côtés de la frontière canado-américaine²⁴. » Ainsi, « Les conséquences économiques dramatiques que représenterait l'épuisement des nappes aquifères du Midwest seraient telles que Washington a demandé à Ottawa d'accepter de considérer l'eau comme une ressource stratégique, au même titre que le pétrole²⁵. »

2.3. Conclusion

Bien que le pétrole ait été un facteur-clé dans l'échiquier des relations internationales au cours du siècle dernier, l'eau a toujours été à sa façon, pour ceux la possédant, une source

²³ The Economist, « *Water policy, theres 's plenty up north* », January 23rd-29th 1999, 28 [traduction libre]

²⁴ Harold D Foster and Derrick Sewell, «*Water, the emerging crisis in Canada*» (Toronto: James Lorimer & company, Publishers, 1981), 25 et 26. [traduction libre]

²⁵ Frédéric Lasserre, *Eaux et territoires* (Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2002), 355

de pouvoir. Même le gouvernement canadien y porte une attention spéciale. Dans sa revue stratégique 2000, le ministère de la Défense nationale sous la rubrique « le contexte stratégique international » fait part des pressions liées au développement et à l'incapacité de certains gouvernements à ne pas répondre aux besoins essentiels de leurs populations. « Dans la plupart des cas, ces sociétés sont caractérisées par des foyers de surpeuplement, un taux de chômage élevé, des pénuries d'aliments et d'eau, et des moyens de santé et d'éducation déficients, voire inexistant²⁶. » De plus, le problème va en s'amplifiant et il y a certes des raisons pouvant expliquer pourquoi la direction des concepts stratégiques de l'armée l'a identifié comme une des tendances majeures à surveiller dans le futur. Ainsi, la publication « Future Forces, concepts for future army capabilities » indique que « le manque d'eau représente un secteur de préoccupation particulier...et que la capacité de contrôler l'accès aux ressources stratégiques n'offre pas seulement une source de pouvoir mais aussi une base pour des conflits futurs²⁷

Ce premier chapitre a confirmé la tendance de plus en plus grandissante de l'importance de l'eau et son importance stratégique. Ainsi, « Dans le contexte d'une inégale répartition des disponibilités de la ressource et d'un accroissement incessant de la demande, l'eau apparaît de plus en plus comme une donnée stratégique génératrice de situations conflictuelles entre États²⁸. »

²⁶ Ministère de la Défense nationale, *Strategic Overview 2000* (Ottawa : Groupe Communications Canada, 2000), 11 [traduction libre]

²⁷ Ministère de la Défense nationale, *Future Force, concepts for future Army capabilities* (Kingston : Directorate of Land Strategic concepts, 2003), 9

²⁸ Jacques Sironneau, « L'eau ressource stratégique », *Géopolitique*, vol 43, automne 1993, 45.

Comme les stratèges le reconnaissent unanimement, l'humanité est placée devant un fait accompli. Subséquemment, quels moyens doivent être pris pour corriger la situation? L'ambassadeur français Paul-Marc Henry résume bien la situation en analysant à sa façon l'évolution de l'eau au cours des dernières cent années : « De la libre disposition d'une ressource naturelle, en apparence inépuisable...l'humanité se voit contrainte de s'orienter vers une gestion serrée qui s'apparente de plus en plus à une économie disciplinée et contrôlée, sinon à une économie de guerre²⁹.» Reste-t-il encore quelque chose à faire pour émasculer les tentations de certains de s'approprier de cette ressource vitale? De grands spécialistes ont des théories sur le sujet.

²⁹ Paul-Marc Henry, « L'humanité mourra-t-elle de soif avant de mourir de faim? », Géopolitique, vol 43, automne 1993, 42

3. DIFFÉRENTES THÉORIES ET L'AXIOME PROPOSÉ

3.1. Introduction

« Si l'eau est perçue comme quelque chose d'essentiel à la survie de la Nation et à la construction de l'État-Nation, elle devient conceptuellement une question de sécurité³⁰. » Cette situation fait que les dirigeants des États sont soumis à une énorme pression lorsqu'il s'agit de prendre des décisions reliées à l'or bleu car ils doivent composer avec les spécialistes tel que les environmentalistes et les analystes en stratégie qui sont à relativiser la menace de conflits sur la planète. Le temps n'est plus à la réflexion mais à l'action pour prévenir l'éclatement de cette bombe à retardement.

Ce chapitre a pour but d'approfondir les travaux de recherche et par conséquent les théories de trois chercheurs qui se sont penchés sur la nature de conflits et ayant développés leurs propres théories dans ce domaine. L'environnement, au sens large, peut être défini de multiples façons. Les efforts mis dans cette portion de l'essai seront canalisés plus spécifiquement pour déterminer à quels préceptes des spécialistes en sont arrivés après des années de réflexion dans leur champ.

Il est déjà connu que « les politiques hydrologiques pour les bassins internationaux sont un sujet très complexe...la communauté internationale doit s'aider pour éviter l'émergence de graves conflits...et il y a donc un besoin d'avoir une compréhension plus sophistiquée

³⁰ Joachim Blatter, Helen Ingram et Suzanne Lorton Levesque, *Reflections on water* (Cambridge: The MIT Press 2001), 37 [traduction libre]

de ce domaine³¹. » De ce fait, beaucoup d'espoir est mis dans cette meilleure compréhension des tenants et aboutissants de ce qui compose cette quête pour l'or bleu sachant que celle-ci peut mener à des conflits.

Mais prétendre que la situation de l'eau potable puisse dégénérer pour qu'un conflit majeur éclate, est-ce aller trop loin? Nos spécialistes ont mis en place des conditions *sine qua non* pour aboutir à cette disposition : Les opinions diffèrent sur le point de savoir si l'eau est un catalyseur approprié. L'opinion de l'ex Roi Hussein de Jordanie sur l'or bleu se veut celle d'un chef d'État ayant eu à composer avec l'eau comme élément de survie pour son peuple et pour qui un conflit aurait pu survenir subrepticement. Ce dernier a déjà dit « L'eau est un sujet si volatile qu'elle pourrait conduire les Nations de la région à la guerre³². »

Mais un conflit armé peut être classifié de moult façons en termes de combattants, de durée, d'alliance et surtout en fonction des raisons fondamentales pour lesquelles un État peut être prêt à se battre. Étant donné son importance stratégique et vitale pour la survie d'un peuple, l'eau peut-elle quand même représenter la raison ultime qui incitera à déclencher une guerre? Trois auteurs renommés ont été sélectionnés pour les impacts qu'ont eus leurs importants travaux sur le sujet. Des thèmes tels que les « tensions, coopérations et géopolitique de l'eau » ou « les liens entre l'environnement, la population

³¹ Arun P. Elhance, *Hydro-politics in the 3rd world* (Washington: Unites States institute for peace, 1999), 3. [traduction libre]

³² Priit J Vesilind, "The Middle East's Water critical resource", *National Geographic*, Vol 183, no 5, May 1993: 60. [traduction libre]

et la sécurité » et « l'eau et les conflits » ont été étudiés par ces derniers. En plus de se pencher sur des analyses de spécialistes, l'auteur de cet essai prendra position. Il proposera un modèle qui tiendra à démontrer que par son rôle essentiel pour la survie de l'homme et de par sa répartition inégale sur la planète, l'eau potable influence considérablement les facteurs sociaux, économiques et politiques de tous les États pour ainsi créer des sources de conflits qui ont mené et mèneront à des guerres dans les relations internationales.

3.2. Le corollaire de Lasserre

Frédéric Lasserre est professeur de géographie à l'Université Laval à Québec en plus d'être directeur du groupe d'étude et de recherche sur l'Asie contemporaine (GERAC) à l'institut québécois des hautes études internationales (IQHEI). Il a écrit, de concert avec Luc Descroix (chargé de recherches en hydrologie), un important traité de géographie publié au Québec qui s'intitule « Eaux et territoires, tensions, coopérations, et géopolitique de l'eau ». Ce livre pose des questions fondamentales sur l'eau à savoir si cette dernière sera l'enjeu des conflits du XXI^e siècle ou s'il faut porter attention aux prédictions alarmistes qui annoncent la multiplication des crises dans la plupart des régions du globe. Lasserre a aussi publié d'autres essais dans plusieurs livres et n'hésite pas à prendre position dans des revues spécialisées tel que « La revue internationale stratégique ».

Suite à une analyse exhaustive des écrits de Lasserre sur la géopolitique et plus spécifiquement de son introspection sur l'eau, une tendance générale prend forme qui se veut, pour la suite logique de cet essai, un corollaire! Cette notion de corollaire est définie

comme « une conséquence nécessaire et évidente ». Ainsi le corollaire de Lasserre est le suivant : « L'eau ne déclenchera pas le feu des hommes³³... » Pour arriver à cette conclusion, l'auteur analyse les multiples facteurs de façon méthodique. Son approche cartésienne prétend conduire et démontre qu'il y a des tensions entre voisins dû à l'eau, mais que celles-ci ne mèneront pas systématiquement à une guerre. D'entrée de jeu, dans un de ses plus célèbres et consultés articles sur le sujet, il énonce que « Si peu de conflits ont ouvertement débuté du fait de disputes sur l'appropriation de réserves d'eau, la raréfaction de cette ressource essentielle, que les occidentaux prennent souvent pour acquise, est à l'origine de nombreuses tensions de par le monde³⁴. »

Lasserre ne nie pas qu'il y ait eu, depuis le début de l'histoire de l'homme, des conflits. Pour ce qui est du siècle dernier, il précise que « Pourtant, c'est à une multiplication des situations de crise liées au manque d'eau que l'on assiste. La principale cause de cette évolution réside dans la très inégale répartition des ressources en eau qui viennent aggraver deux autres facteurs...³⁵. » Dans sa logique, il explique comment cette répartition inégale affecte la pression démographique et l'accroissement rapide de la consommation par habitant. Ainsi cette quête de vouloir subvenir à des besoins de plus en plus nécessaires, étant donné cette croissance de population non équilibrée, force celle-ci à se servir de l'eau à des endroits plus éloignés des sources d'eau conventionnelles. Il faut aussi prendre en considération qu'il est de plus en plus difficile de pouvoir contrôler la relation étroite

³³ Frédéric Lasserre, *Eaux et territoires* (Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2002), 42.

³⁴ Frédéric Lasserre, « Le prochain siècle sera-t-il celui des guerres de l'eau? », *La revue stratégique et internationale*, printemps 1999, 99.

³⁵ *Ibid*, 99.

existante entre l'accroissement rapide de la consommation par habitant lorsque le niveau de vie des habitants se hisse. Mais le point central de ce corollaire est que les sources de tension ne mèneront pas à la guerre même si celles-ci peuvent s'accroître lorsque des Nations doivent partager un même bassin d'eau. De cette contestation naît un ou des rapports de force où il y a nécessairement un dominant et un dominé avec un Droit international contradictoire et quelque peu flou.

Lasserre péroré son argumentation et par conséquent rejoint un autre grand spécialiste ayant étudié les conflits possibles en fonction des ressources. Il s'agit de l'auteur Klare qui va dans le même sens de ce qui est à la base du corollaire étudié. Ce dernier met l'accent sur le fait que bien d'autres facteurs seront pris en considération avant que l'eau devienne la cause d'un conflit qui va dégénérer en guerre : « La compétition pour les ressources ne sera pas la seule source de conflit...l'hostilité ethnique, l'injustice économique et la compétition politique mèneront à des périodes de violence...qui seront liés à des disputes pour la possession des ressources vitales³⁶. »

Selon Lasserre, il y a une marge entre la violence, un conflit et les conditions menant à la guerre. «Il ne s'agit pas de déterminer si les conflits d'appropriation ou de partage d'eau peuvent déboucher à la violence : à cette question, la réponse est évidemment oui...les enjeux liés à l'eau sont mineurs en regard de l'enjeu que pose une agression armée contre un voisin³⁷. » Pour lui, l'eau ne provoquera pas un conflit armé. Il indique que l'histoire

³⁶ Michael T Klare, *Resources wars: the new landscape of global conflict* (New York: metropolitan books, 2001), 25. [traduction libre]

³⁷ Frédéric Lasserre, *Eaux et territoires* (Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2002), 42.

nous fait part de très peu de cas de conflit armé entre États voisins partageant la ressource commune qu'est l'eau, malgré que cet énoncé ne fasse pas l'unanimité. Un autre argument dont se sert Lasserre est celui que cela ne vaut tout simplement pas la peine de se battre pour l'eau contre un autre État voisin car l'enjeu n'en vaut tout simplement la chandelle! Les risques politiques sont trop grands et risqués sans oublier les enjeux économiques qui pourraient résulter de toute aventure militaire. En ayant analysé quelques conflits, il en vient à la conclusion que « Autrement dit, l'eau seule n'est pas à l'origine de ces disputes : elle est souvent inséparable des autres contentieux qui ternissent les relations entre pays d'un bassin versant³⁸. »

Donc, selon le corollaire de Lasserre, « L'eau ne déclenchera pas le feu des hommes... »³⁹ Oui, l'eau peut apparaître comme un enjeu politique important et comme un motif de guerre mais celle-ci ne mènera pas à une guerre. Ainsi, selon ce dernier, « La question de l'eau fait intervenir les ambitions politiques des États, les perceptions de la menace, leurs priorités spatiales de développement, et à ce titre constitue une véritable question géopolitique, au sens de rivalité portant sur des enjeux territoriaux⁴⁰ ». En bref, Lasserre ne nie pas que l'eau peut être une source de conflit mais rejette que celle-ci puisse mener à un conflit armé.

³⁸ *Ibid*, 43.

³⁹ Frédéric Lasserre, *Eaux et territoires* (Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2002), 42.

⁴⁰ Frédéric Lasserre, « Le prochain siècle sera-t-il celui des guerres de l'eau? », *La revue stratégique et internationale*, printemps 1999 : 100.

3.3. Les prémisses de Homer-Dixon

Homer-Dixon est un auteur prolifique qui se penche sur les questions environnementales depuis moult années. Il est, de loin, celui qui est le plus cité lorsqu'il s'agit de déterminer l'importance des ressources naturelles dans la nature des conflits. Thomas Homer-Dixon est un professeur associé de sciences politiques en plus d'être le directeur du « Peace and conflict studies program » de l'Université de Toronto. Après examen de ses nombreuses publications, qu'il s'agisse aussi bien de livres ou d'articles écrits dans des revues spécialisées, cette partie de l'essai fera discourir son œuvre, sans préjudice, en s'attardant aux points essentiels de sa pensée sur les ressources naturelles et plus spécifiquement sur l'eau comme source de conflits. Ainsi, pour le rôle important joué dans cette portion de l'essai, il sera question des prémisses de Homer-Dixon. Le mot prémisses étant défini pour cet essai comme « Fait, proposition d'où découle une conséquence, une conclusion ».

Dans son livre « Ecoviolence », Homer-Dixon établit la base de son argumentation : « Dans plusieurs pays en développement, la population est largement dépendante de leur bien-être selon les cultures, les forêts, l'approvisionnement en eau et la pêche. Dans certaines circonstances...le manquement de ressources cause des conflits violents⁴¹. » Mais la question fondamentale est de savoir jusqu'où peuvent mener les conflits violents?

⁴¹ Thomas Homer-Dixon et Jessica Blitt, *Ecoviolence links among environment, population, and security* (Lanham: Rowman & Littlefield publishers, 1998), 2. [traduction libre]

Dans un article écrit dans la revue « La politique étrangère du Canada », Homer-Dixon met en garde le Canada des incidences perfides que peuvent représenter les menaces démographiques et environnementales pour la sécurité du pays. Il avise que ces deux tendances, soit l'accroissement phénoménal de la population ainsi que les changements rapides de l'environnement, sont étendues et sévères et que le Canada ne peut faire autrement que de considérer sérieusement ces phénomènes. Homer-Dixon va plus loin dans sa démarche en affirmant que les manquements environnementaux « causent des désordres sociaux et de la violence dans les sociétés pauvres, incluant la guerre, la révolution, la violence ethnique, des coups d'état qui perturbent les gouvernements établis. Les Forces canadiennes seront de plus en plus impliquées dans ces conflits⁴². »

Selon Homer-Dixon, l'eau est l'élément idéal pour être à la source de conflits étant donné sa dispersion géographique sur le globe. Convaincu que la pollution et le manque d'eau seront au sommet des dénouements sur les ressources au cours de ce siècle, il se permet même de prédire dans quelles régions de la terre auront lieu les crises liées à l'eau avec une « certitude virtuelle » d'ici 2025. « Par exemple, le Nil arrose neuf pays...ce qui rendra l'Égypte et le Soudan vulnérables. D'autres fleuves africains partagés par diverses Nations attirent notre attention, incluant le Zambeze et le Niger qui traversent respectivement huit et dix pays...⁴³. » De plus, il mentionne la situation au Moyen-Orient et le fort désaccord entre la Syrie et la Turquie concernant l'Euphrate.

⁴² Thomas Homer-Dixon, "Environmental and democratic threats to canadian security", *La politique étrangère du Canada*, Vol II, no 2 (automne 1994) : 7 [traduction libre]

⁴³ *ibid*, 13. [traduction libre]

Homer-Dixon, tout comme Lasserre, affirme qu'il est évident que des conflits surviendront à cause du manque d'eau. Mais il va plus loin que ce dernier dans sa démarche et dans son analyse. De tous les travaux de recherche de Homer-Dixon, plusieurs concepts sont ressortis. Par contre, pour ce qui est relié à l'eau, nous pouvons établir que les prémisses de cet auteur sont les suivantes: « Les manquements environnementaux contribuent rarement aux conflits inter étatiques...et les conflits générés en partie par des manquements environnementaux peuvent avoir des effets indirects significatifs sur la communauté internationale⁴⁴. »

Il est donc clairement établi que les prémisses de Homer-Dixon mènent à la conclusion suivante : Il n'y aura pas de guerre à propos de l'eau entre États. Malgré tout, cette notion qu'il n'y aura pas de conflits inter étatiques peut paraître étonnante. En effet, cette ressource critique est un élément de survie tant au niveau individuel que national. Mais selon lui, il y a tout simplement deux raisons, ayant rapport aux ressources renouvelables et non renouvelables, pouvant expliquer pourquoi les États se comporteront en évitant de tenter une agression envers leur(s) voisin(s). «...il est difficile pour un pays de convertir ses ressources renouvelables autrement que pour générer du mieux-être pour lui-même...et les pays dépendant des ressources renouvelables sont pauvres et ne peuvent se permettre d'avoir des armées sophistiquées⁴⁵. »

⁴⁴ Thomas Homer-Dixon and Valerie Percival, *“Environmental scarcity and violent conflict: briefing book”* (Toronto: University of Toronto, 1996), 9-10. [traduction libre]

⁴⁵ Thomas Homer-Dixon, *Environment, scarcity and violence* (Princeton: Princeton University Press, 1999), 138-139. [traduction libre]

Homer-Dixon confirme donc qu'il y a eu, qu'il y a et qu'il y aura des conflits reliés spécifiquement aux ressources fondamentales nécessaires à l'homme tel que l'eau, les cultures et à la pêche. Mais l'auteur défend une analyse très élaborée confirmant que ces ressources renouvelables peuvent certes amener aux conflits mais n'amènent pas à la guerre. De ce fait, il est convaincu que l'ingéniosité humaine est trop évoluée, trop éduquée pour conduire à des conflits armés inter étatiques...ce qui est très surprenant en liaison avec ce qui est écrit sur Homer-Dixon sur le site Internet de l'Université de Princeton : « Au cours des prochaines décennies, écrit-il, les manquements grandissants affecteront des milliards de personnes avec une sévérité sans précédent et à une échelle et un pas sans pareil⁴⁶. »

Il faut donc se rappeler que les chercheurs essaient d'analyser le niveau le plus précis de conflit qui pourrait survenir. Avec des arguments convaincants comme ceux de Homer-Dixon, il est difficile d'attaquer les prémisses de ce dernier. Par contre, personne ne peut être garant du futur...

3.4. Le modèle de Gleick

Nous en sommes maintenant à la troisième théorie de ce chapitre et c'est le modèle de Gleick qui sera analysé. Peter Gleick est le directeur du programme de la « Pacific Institute for Studies in Development, Environment, and Security » de l'Université Berkeley en

⁴⁶ Princeton University Press, "Environment, Scarcity, and violence" (Revue en ligne); accessible à <http://pup.princeton.edu/titles/6640.htm>; Internet; consulté le 28 octobre 2003. [traduction libre]

Californie. Les écrits de Gleick se distinguent de ceux de Lasserre et de Homer-Dixon. Son approche est plus directe et rationnelle et il impute, plus que les deux derniers auteurs, une plus grande part de responsabilité à l'eau dans les conflits entre États. Pour le bien de cet essai, l'exposé des concepts de l'auteur américain sera scruté sous le thème de modèle de Gleick. La définition de modèle pour cet essai se veut la « représentation schématique d'une démarche raisonnée ».

Pour Gleick, l'eau n'est pas seulement un élément indirect pouvant causer un différend entre États mais se veut un précepte relié directement aux causes d'un conflit. Pour lui, il est vrai que les ressources aquifères ont été très rarement la source de conflits ou d'une guerre. Il pourfend les spécialistes en sécurité internationale d'ignorer ou de donner une importance moindre à l'eau dans les relations complexes et compliquées entre la ressource et les tenants et aboutissants de la notion de sécurité. Cette mauvaise compréhension de cette situation mène les dirigeants d'État et la population en général à mésestimer l'apport de l'eau. Contrairement à de nombreux auteurs ayant écrits sur le thème de la violence ayant0m
acteurs d'écoco
découlant de l'environnement, Gleick met l'emphase sur l'eau : « En fait, il y a une longue et documentée historique des conflits et des tensions sur les ressources d'eau, l'utilisation des systèmes d'eau comme armes durant les guerres, et le ciblage des systèmes d'eau durant les conflits causés par d'autres facteurs⁴⁷. »

Pour Gleick, il existe donc un lien réel et indéfectible en213 m(et docum)Tj12 0652.9.973 158.0999

contrôlé de la population et par conséquent la demande encore plus grande pour l'or bleu, il ne fait aucun doute que la situation ne peut faire autrement que de s'aggraver. Son modèle est simple, mais ce sera dans l'analyse de ses subtilités qu'il se distinguera des autres spécialistes. Intitulé « Les ressources d'eau comme but politique et militaire », le modèle de Gleick est le suivant basé sur les caractéristiques qui feront vraisemblablement de l'eau comme une source de rivalité stratégique: « (1) le degré de manquement, (2) à quelle extension l'approvisionnement en eau est partagé par plus d'une région ou État, (3) le pouvoir relatif des États du bassin, et (4) la facilité d'accès à des sources d'eau alternatives⁴⁸. » Par la suite Gleick, pour réaffirmer son modèle, donne des exemples historiques incontournables où il met en évidence son argumentation. Ainsi, les exemples du Moyen-Orient avec le fleuve Jourdain, de l'Euphrate avec la Syrie et la Turquie et le cas de l'Égypte avec le Nil sont exposés pour donner du poids à son modèle. Pour lui, il est évident que l'eau peut mener à la guerre.

Là, où ressort Gleick des autres spécialistes, c'est qu'il n'hésite pas à s'approprier l'eau comme bel et bien une arme de guerre. Dans son exposé, lors de la conférence sur les « changements environnementaux, les ressources d'eau et les conflits internationaux » ayant eu lieu à l'Université de Toronto en juin 1991, Peter Gleick n'a pas eu peur de prendre position en évoquant que la notion « des ressources d'eau comme fins militaires ». Prenant pour acquis que les outils usuels des conflits sont les armes militaires de destruction, il se permet d'ajouter que « Cependant, au cours des dernières années, des

⁴⁸ Peter Gleick, "Water and conflict: Fresh water resources and international security", *International security*, Vol 18, no 1, summer 1993: 84-85. [traduction libre]

outils non militaires ont été significativement utilisés pour accomplir des fins militaires incluant des « armes de ressource » et embargos. Dans plusieurs de ces circonstances, la ressource manipulée fut l'eau⁴⁹. » Dans son modèle, Gleick n'hésite pas à énoncer que cette ressource peut être aussi bien utilisée pour des fins offensives que défensives. Un bon exemple d'utilisation de l'eau comme outil non militaire à des fins militaires sont les complexes hydro électriques. Les auteurs Garb et Whiteley font état du complexe hydro électrique de la rivière Inguri que se partage la Russie et la Géorgie : « Toute action unilatérale pour prévenir la production électrique ou pour détruire le complexe renouvelerait le conflit et initierait une guerre à grande échelle. Ceci explique que le complexe Inguri est une frontière parallèle à la doctrine de la guerre froide⁵⁰. » Étant convoitée par les deux États, l'eau de cette rivière se veut un enjeu de sécurité nationale pour ceux-ci comme un outil non militaire. L'eau comme ressource renouvelable a été géographiquement distribuée inégalement sur la planète et les frontières entre États ne prennent nullement en considération le déversement naturel de l'eau des rivières, des fleuves, des estuaires et des golfes vers les océans. De cette considération naturelle, il devient alors très tentant et irrésistible pour les différentes Nations de s'approprier l'eau à des fins politiques pouvant dériver à des fins militaires.

Il existe donc un lien extrêmement serré et indéniable entre l'eau et les conflits selon Gleick. Cette ressource tant essentielle pour la survie de l'homme ne peut pas faire

⁴⁹ Peter Gleick, "Water and conflict", *Occasional Paper Series on the Project on Environmental Change and Acute conflict*, number 1 (September 1992): 7. [traduction libre]

⁵⁰ Joachim Blatter, Helen Ingram et Suzanne Lorton Levesque, *Reflections on water* (Cambridge: The MIT Press 2001), 215 [traduction libre]

autrement que d'être au centre des intérêts nationaux des États. Les iniquités de cette ressource mèneront à des plus grands problèmes de pauvreté, de durée de vie pour l'humain et une misère indéniable pour une majorité toujours grandissante. Pour ce dernier, « les manques de ressources augmenteront les disputes internationales, forceront les réfugiés à franchir les frontières et réduiront les capacités d'une Nation à résister aux activités économiques et militaires des pays voisins⁵¹. »

L'histoire récente donne des arguments de taille au modèle de Gleick que ce soit lors d'un différend pouvant être considéré mineur entre les États-Unis et le Canada pour l'appropriation de l'eau dans l'Ouest du continent nord américain ou dans la « poudrière » du Moyen-Orient où l'eau est sans cesse revendiquée: Les ressources d'eau doivent être considérées comme but politique et militaire.

3.5. L'axiome proposé

Après le corollaire de Lasserre, les prémisses de Homer-Dixon et le modèle de Gleick, le temps est venu de présenter un concept qui analysera la situation de l'eau sous un regard différent. Les trois auteurs précédemment mentionnés sont des notoriétés mondiales pour ce qui est des conséquences des manquements environnementaux et plus spécifiquement pour ce qui est de l'eau en relation avec les notions de sécurité nationale et des relations internationales. Beaucoup d'autres auteurs se sont penchés sur le sujet de l'eau et ont développé eux-aussi des théories. En regard de l'abondante documentation disponible et

⁵¹ Peter Gleick, "Water and conflict", *Occasional Paper Series on the Project on environmental and Acute conflict, number 1 (September 1992)*: 7. [traduction libre]

parcourue, il est impératif que cet essai donne son point de vue. En relation avec la thèse de cet essai et afin d'assurer une continuité en regard des théories précédemment étudiées, celle-ci sera conséquemment considérée comme l'axiome proposé : De par son rôle essentiel pour la survie de l'homme et de par sa répartition inégale sur la planète, l'eau potable influence considérablement les facteurs sociaux, économiques et politiques de tous les États pour ainsi créer des sources de conflits qui ont mené et mèneront à des guerres dans les relations internationales.

Les prises de position des trois auteurs choisis sont complémentaires parce qu'elles notent une progression dans la probabilité de conflits qui pourraient être causés par l'eau potable. Ainsi, Lasserre démontre que l'eau peut être une source de tension mais que celle-ci ne mènera pas à la guerre. Diamétralement opposé à Lasserre, Gleick énonce qu'il y a un lien indéfectible entre l'eau potable et les conflits violents. À mi-parcours, Homer-Dixon formule que les manquements environnementaux contribuent rarement aux conflits inter étatiques. Le défi de l'axiome proposé est d'aller plus loin en démontrant que ces conflits causés par l'eau potable ont mené ou mèneront à la guerre.

La démonstration se fera sous la forme d'un axiome. Un axiome est défini comme « une vérité non démontrable qui s'impose avec évidence ». Cette méthode a été choisie étant donné les difficultés évidentes à pouvoir démontrer, de façon réaliste plutôt qu'utopique, ce qui sera énoncé. Par contre, la rigueur indispensable à ce cheminement se fera à partir de faits et d'évidences soutenus par des experts, que ce soit Lasserre, Homer-Dixon, Gleick et quelques autres. Voici les thèmes choisis supportant l'axiome.

3.5.1. La législation

Le premier aspect soutenant l'axiome proposé est la faiblesse de réglementation internationale concernant l'eau potable au niveau mondial. Ce manque de légalisation laisse la voie libre aux États ayant l'irrésistible tentation de s'approprier l'eau à des fins expansionnistes de pouvoir. Le droit international a tenté, depuis plusieurs décennies, de réglementer ce secteur d'activité. Mais est-ce en vain?

Lors du symposium du Comité International de la Croix-Rouge sur l'eau dans les conflits armés tenu à Genève en 1994, le directeur des affaires légales du ministère de l'environnement de la France, Jacques Sironneau, a fait part de ses constatations sur la législation. Malgré des conventions internationales ou des traités entre États, il se trouve qu'il y a peu de cas de succès et encore moins de la jurisprudence. La raison est simple : Il n'y a pas de volonté de faire respecter et encore moins des moyens coercitifs pour les faire respecter. Selon lui, « Jusqu'à présent, les lois internationales concernant l'eau dans le Droit des conflits armés ont été confinées à certains usages de l'eau, et plus important encore, l'interdiction de l'eau comme arme de guerre de destruction de masse est difficile à imposer⁵². » Il ne faut certes pas dénier les efforts de la communauté internationale depuis les trois dernières décennies. En bref, quelques résolutions ont définitivement apporté un certain progrès :

- a. Approche intégrée sur les eaux frontalières à la commission des lois internationales de décembre 1970; et

⁵² Jacques Sironneau, "Is there an international law on water? Progress and prospects for the resolution of conflicts over water use" dans *Water and wars, symposium on water in armed conflicts*, (Geneva: International Committee of the Red Cross, 1995), 53.

b. Convention pour les utilisateurs de plans d'eau internationaux pour utilisation autre que la navigation de juillet 1991.

Mais est-ce assez? Se rapportant plus spécifiquement au sujet de cet essai, il est intéressant de rappeler que l'environnement et l'eau ont été intégrés à la littérature du Droit des Conflits Armés. Ainsi à l'article 54, de la convention de 1976, sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles, il est indiqué que:

Il est interdit d'attaquer, de détruire, d'enlever, ou de mettre hors d'usage des biens indispensables à la survie de la population civile, tels que les denrées alimentaires et les zones agricoles qui les produisent, les récoltes, le bétail, les installations et les réserves d'eau potable et les ouvrages d'irrigation, en vue d'en priver, à raison de leur valeur de subsistance, la population ou la Partie adverse...⁵³

Plusieurs exemples pourraient être donnés pour établir que, même avec une réglementation plus sophistiquée et des moyens de communication plus élaborés, les États prennent d'abord en considération leur agenda stratégique avant de faire preuve d'altruisme avec leurs voisins avec qui ils doivent partager un bassin d'eau. Lasserre ajoute :

...de quelques cas de conflits portant sur le partage des eaux, il en ressort que c'est à une très grande diversité, tant des acteurs que des situations, que l'on a affaire. Cette diversité fait qu'il est difficile d'élaborer un mécanisme général de résolution de ce type de dispute, et ce d'autant plus que le droit international est, à ce sujet, flou et peu homogène⁵⁴

⁵³ Ministère de la Défense nationale, *Collection de documents sur le Droit des Conflits Armés*. (Ottawa: B-GG 005-27 AF-022, 2001), 181

⁵⁴ Frédéric Lasserre, « Le prochain siècle sera-t-il celui des guerres de l'eau? », *La revue stratégique et internationale*, printemps 1999 : 112.

Donc, le manque de volonté face à l'application des conventions et un droit international flou font de la législation un facteur crucial dans l'explication de l'axiome.

3.5.2. «*La première stratégie de survie concernant l'eau : la voler aux autres*⁵⁵.»

Le deuxième thème supportant l'axiome proposé se veut cette stratégie de survie. Développée par De Villiers et énoncée dans son livre paru en 1999, celui-ci expose la situation mondiale en regard avec la situation de l'eau. Il se permet de désigner ses stratégies comme des solutions ou des manifestes. Cette notion d'agressivité est essentielle dans l'axiome proposé car elle fait ressortir l'utilisation de la force si elle est disponible par rapport aux États voisins militairement plus faibles.

Il faut rappeler la situation dramatique de l'eau à l'échelle mondiale. Ce deuxième thème ne fait qu'amplifier l'importance de l'or bleu comme intérêts nationaux stratégiques. De Villiers, d'entrée de jeu pour bien expliquer ce thème, donne l'exemple tout simple de la ville de Jérusalem où le dilemme concernant l'eau prend une signification bien spéciale pour les Juifs, les Chrétiens et les traditions Islamiques. « La source ultime d'eau est liée à la politique pour le terrain appelé Jérusalem- une métaphore où le problème de l'eau se veut de la politique. À qui appartient l'eau? Qui l'opère? Qui la contrôle? Qui peut la voler? Et Qui peut le faire?⁵⁶. » Ainsi si un microcosme comme Jérusalem se veut un

⁵⁵ Marq de Villiers, *Water* (Toronto : Stoddart, 1999), 361. [traduction libre]

⁵⁶ *Ibid*, 361.

dédale alors comment pouvons-nous nous imaginer toute la complexité reliée à l'eau lorsque que plusieurs pays se partagent ou essaient de partager cette ressource? C'est tout simplement la loi du plus fort où la loi du talion peut s'appliquer...étant donné la nature des Hommes sur cette terre.

Vision pessimiste ou réaliste? Le fait de voler l'eau ou s'en approprier sans se préoccuper des Nations voisines va se poursuivre. L'histoire de l'humanité poursuivra sur la même tangente car de nombreux conflits ont eu lieu et rien n'indique que le risque s'amenuisera parce que nous sommes au XXIe siècle. De Villiers démontre l'insouciance de certains États à vouloir et pouvoir voler l'eau à leurs voisins : «Il existe de nombreux exemples d'États ayant des puissances militaires similaires et ayant frôlés une guerre : le long de la rivière Mekong, le long de la rivière Panama et autres places⁵⁷. » « En effet... la pression sur la ressource en eau est devenue telle qu'elle constitue un attribut et un symbole de pouvoir politique et que des conflits peuvent se produire lorsque les États concernés voudront s'assurer de la sécurité de leur approvisionnement⁵⁸. » Pour s'assurer d'un bon approvisionnement en eau, toute l'imagination et les moyens technologiques modernes peuvent être employés : Transport maritime par des super- pétroliers devenant des « super-aquifères », un pipe-line serpentant entre l'Alaska et la Californie via le Canada, ou le transport d'iceberg par lasso! Mais le moyen le plus facile n'est-il pas de s'en approprier le plus possible et d'en laisser moins aux voisins?

⁵⁷ *Ibid*, 362. [traduction libre]

⁵⁸ Jacques Sironneau, *L'eau*, nouvel enjeu stratégique mondial (Paris : Economica, 1996), 99

Juste un rappel concernant le deuxième thème comme quoi la meilleure stratégie de survie concernant l'eau est de tout simplement la voler aux autres. Ainsi, il devient de plus en plus évident que l'eau est une source de conflits qui mènera à la guerre et où l'aspect militaire est intimement lié à cette démarche. « Les ressources en eau sont considérées en terme de compétition et de conflit armé, l'aspect militaire demeurera ainsi la principale institution pour ce qui est de la sécurité de l'eau... ces conflits amèneront une expansion du rôle que le militaire a dans la gestion de l'eau⁵⁹. »

3.5.3. *L'avantage de l'amont sur l'aval*

Le troisième thème appuyant l'axiome proposé est l'avantage marqué du pays riverain d'amont sur le pays riverain d'aval. L'eau des ruisseaux trouvant son chemin vers la mer via les rivières et les fleuves privilégiera certains régions naturelles plutôt que d'autres. Le principe est simple : celui qui est en amont détient un avantage substantiel sur celui qui est en aval. Principe très simple qui signifie tout simplement une source de conflits entre Nations devant partager un bassin d'eau. Plusieurs se fient en la « doctrine Harmon de la souveraineté territoriale absolue : Un État use comme bon lui semble d'un cours d'eau traversant son territoire sans tenir compte des baisses de débit qu'il pourrait provoquer en aval chez un autre État⁶⁰. » Aussi, la théorie diamétralement opposée est la « doctrine de

⁵⁹ Radoslav S. Dimitrov, "Water, Conflict and Security: A Conceptual Minefield", *Society and Natural Resources*. Vol 15, 2002: 682. [traduction libre]

⁶⁰ Aymeric Chauprade, *Géopolitique constances et changements dans l'histoire* (Paris : Ellipses, 2003), 592

l'intégrité territoriale absolue : Chacun conserve le débit naturel que le fleuve lui donne; cette conception inverse de la précédente est évidemment favorable à l'État-aval⁶¹. »

L'avantage marqué du pays riverain en amont est une autre disposition devant être prise en considération dans les sources de conflits. L'exemple le plus probant de la planète est certainement celui de l'Égypte. « Dépendante à 97% du débit du Nil en provenance des pays en amont, l'Égypte fait graviter sa politique actuelle de sécurité autour d'un approvisionnement sûr en eau du Nil...l'Égypte suit avec inquiétude l'évolution des conflits chez son voisin soudanais⁶². » Le Soudan, en amont, voulait profiter de son avantage géographique en affectant le flux du plus long fleuve de la planète à des fins hydro électriques. Il faut se rappeler que Le Caire avait menacé le Soudan d'un conflit armé en 1995.

La situation risque-t-elle de s'améliorer? L'auteur de l'essai maintient sa position réaliste en sachant fort bien que la demande pour l'eau ne fait qu'augmenter. « Seulement le tiers de l'eau qui se rend à la mer est accessible aux humains. De celle-ci, plus de la moitié a déjà été appropriée et utilisée. Cette proportion peut sembler petite, mais la demande doublera dans trente années⁶³. » Cette disposition ne pourra faire autrement que de faire entretenir des relations de plus en plus tendues entre États.

⁶¹ *ibid*, 592. [traduction libre]

⁶² Frédéric Lasserre, « Le prochain siècle sera-t-il celui des guerres de l'eau? », *La revue stratégique et internationale*, printemps 1999 : 115-116.

⁶³ Marq de Villiers, *Water* (Toronto : Stoddart, 1999), 21.[traduction libre]

En bref, « Le contrôle de la partie amont du bassin d'un fleuve confère *a priori* un avantage surtout en cas de pénurie⁶⁴. »...et il est assuré que c'est dans cette direction que s'affronteront les destins de plusieurs États.

3.6. Conclusion

Ce chapitre a fait ressortir différentes théories concernant l'eau comme ressource de plus en plus demandée. Le fil conducteur de ce chapitre fut d'évaluer comment l'eau se situe comme donnée dans les conflits entre États. Tous les spécialistes reconnaissent l'importance toujours aussi grandissante de cette ressource dans les conflits sur l'échiquier mondial. Ce sujet fait couler beaucoup d'encre...

Ainsi différentes théories ont été disséquées. Trois spécialistes réputés internationalement, soit deux Canadiens et un Américain, ont été choisis parmi plusieurs autres pour leur prise de position sur les conflits à propos de l'environnement et l'eau. Le corollaire de Lasserre, les prémisses de Homer-Dixon et le modèle de Gleick ont été analysés soigneusement et un dénominateur commun ressort de leur travail : la situation est grave et elle continuera de s'aggraver. Chacun d'eux apporte un regard différent sur cette crise actuelle et malheureusement en devenir sous une forme de plus en plus violente. Leurs prises de position ont permis à l'auteur de cet essai de développer une théorie unique

⁶⁴ Jacques Sironneau, *L'eau*, nouvel enjeu stratégique mondial (Paris : Economica, 1996), 99

basée sur leurs analyses ainsi que de plusieurs spécialistes mentionnés ci-dessus. Cette théorie a été nommée « l'axiome proposé » et est basée sur trois thèmes.

Premièrement, le corollaire de Lasserre établit que « l'eau ne déclenchera pas le feu des hommes... ». L'auteur analyse multiples facteurs de façon méthodique. Son approche cartésienne prétend conduire et démontre qu'il y a des tensions entre voisins dû à l'eau, mais que celles-ci ne mèneront pas systématiquement à une guerre.

De son côté, le réputé Homer-Dixon va plus loin que Lasserre dans cette relation « eau-conflits » en établissant ses prémisses. Celles-ci sont : « Les manquements environnementaux contribuent rarement aux conflits inter étatiques...et les conflits générés en partie par des manquements environnementaux peuvent avoir des effets indirects significatifs sur la communauté internationale ». Donc Homer-Dixon situe sa théorie comme quoi les manquements environnementaux peuvent contribuer aux conflits inter étatiques mais rarement.

Troisièmement Gleick établit son modèle de la façon suivante : « Les ressources d'eau comme but politique et militaire ». Son modèle est basé sur les caractéristiques qui feront vraisemblablement de l'eau une source de rivalité stratégique: (1) le degré de manque, (2) à quelle extension l'approvisionnement en eau est partagée par plus d'une région ou État, (3) le pouvoir relatif des États du bassin, et (4) la facilité d'accès à des sources d'eau alternatives. Le modèle de Gleick confirme donc l'eau comme but politique et militaire.

L'axiome proposé va plus loin et rend incriminable l'eau d'avoir servi et de servir plus que jamais comme une source de conflits menant à la guerre. De ce fait, l'eau potable influence considérablement les facteurs sociaux, économiques et politiques de tous les États pour ainsi créer des sources de conflits qui ont mené et mèneront à des guerres dans les relations internationales.

La quête pour l'eau potable est une nécessité pour toutes les Nations. Il est rare et difficile à établir que l'eau peut conduire à des conflits pouvant mener à la guerre. Ainsi, étant donné que la demande pour l'eau potable s'amplifiera exponentiellement au cours des prochaines années, l'eau qui est déjà source de conflits mènera vraisemblablement à la guerre si les trois conditions suivantes sont réunies :

- a. s'il n'y a pas d'amélioration ou meilleure juridiction coercitive à

l'échj1112 0 0 12 173r12 1T6271669 378.8996 s internatioiscerionslapTmclioratde

conditions de l'axiome proposé. Les conquêtes d'Israël pour l'eau potable seront celles qui seront analysées comme le cas réel ayant marqué le siècle dernier

4. UN EXEMPLE : LES CONQUÊTES D'ISRAËL POUR L'EAU POTABLE

4.1. Introduction

Après avoir fait part de l'importance stratégique de l'eau et des différentes théories tentant d'expliquer son rôle dans les conflits, l'axiome proposé étale les conditions pré-requises qui feront que certains conflits mèneront assurément à la guerre. Le conflit israélo-arabe est certes le mieux connu et le plus cité dans toute la documentation relative au futur accordé à l'eau. Scruté à la loupe par les spécialistes de la violence environnementale, ce conflit sera examiné avec un regard différent lors de cet essai. Premièrement, la toile de fond des conflits israélo-arabes sera mise en place en fonction de la quête pour l'eau. Ensuite, le tout sera analysé en fonction de l'axiome proposé au chapitre précédent. L'axiome proposé peut-il expliquer ce qui se passe au Moyen-Orient depuis ces nombreuses décennies par rapport à la relation tumultueuse entre la grande stratégie nationale et l'eau?

Pourquoi le Moyen-Orient? Tout simplement, parce qu'il y a à cet endroit tous les ingrédients d'une zone « hydro conflictuelle » actuelle et émergente. « À la mi-1980, les services d'intelligence du gouvernement américain estimaient qu'il y avait au moins 10 endroits dans le monde où la guerre pourrait se produire à cause de la rareté de l'eau à partager- la majorité se situant au Moyen-Orient⁶⁵. » L'autre raison est inhérente à la région étant donné l'importance qui est accordée à l'or bleu et « La ressource géopolitique dans le Moyen-Orient a longtemps été dominée par un liquide--le pétrole. Cependant, un

⁶⁵ Joyce R. Starr, "Water Wars", *Foreign Policy*, number 82 (spring 1991): 17 [traduction2 0 0 10.02 483.8456tarr, "

autre liquide, l'eau, est maintenant reconnu comme l'arme politique fondamentale dans la région...elle façonnera la politique de la région⁶⁶. » Examinons en premier lieu les causes et l'évolution des conflits entre les Israéliens et les Arabes au siècle dernier ce qui nous permettra de mieux mettre en contexte l'eau comme source de conflits menant à la guerre.

4.2. Toile de fond des conflits israélo-arabes en fonction de l'eau

Cette mise en contexte sur les conflits d'Israël sera faite en fonction de ses ambitions pour l'eau. Il est intéressant d'analyser que même avant d'être établi comme État, il y avait une relation intime entre le rêve sioniste et les conquêtes de l'eau. Dès lors, les ambitions frontalières d'Israël dépasseront largement le plan de partage des Nations-Unies de 1947. Dès 1917, selon l'auteur Chauprade, « ...les représentants du mouvement sioniste demandent aux Anglais de ne pas oublier de leur donner les eaux du Jourdain et celles du Litani...Les sionistes ne cessent de réaffirmer l'importance de l'eau dans le foyer national juif...en 1920⁶⁷. » Aussi, l'auteur fait référence à une lettre du président Weizman de l'Organisation sioniste mondiale, lettre datant de 1920, qui veut établir les bases de ce qui deviendra la Nation juive tout en essayant d'inclure l'eau dans les futures frontières :

« Les frontières du Foyer National Juif ne sauraient être tracées exclusivement sur la base des limites historiques--c'est-à-dire bibliques--; nos prétentions vers le Nord sont impérativement décidées par les nécessités de la vie économique moderne »; il ajoute : « Tout l'avenir de la Palestine dépend de son approvisionnement en eau pour l'irrigation et la production

⁶⁶ Ewan W. Anderson, „Water: The next strategic resource”, dans *The politics of scarcity, Water in the Middle East*, édité par Joyce R. Starr et Daniel C. Stoll (Washington: Westview Press. 1987), 1. [traduction libre]

⁶⁷ Aymeric Chauprade, *Géopolitique constances et changements dans l'histoire* (Paris : Ellipses, 2003), 615.

d'électricité; l'alimentation en eau doit provenir des pentes du Mont Hermon, des sources du Jourdain et du fleuve Litani...Weizman suggère donc que les frontières de la Palestine soient déterminées à partir de considérations hydrauliques⁶⁸

Les demandes d'Israël pour l'eau étaient donc explicites dès le début de la démarche politique et les dirigeants sionistes de l'époque étaient conscients de son importance pour le futur de la Nation. Aussi en 1938, tout est planifié par le comité juif et son attention est mobilisée pour rechercher « les conditions optimales d'implantation : il faut fournir suffisamment d'eau à une population destinée à augmenter rapidement, et dont les habitudes européennes entraînent une consommation plus forte...il faut transporter l'eau abondante du Nord vers le Sud fertile⁶⁹. »

La prochaine étape du plan juif consiste à s'imposer comme État tout en tenant compte de l'importance des ressources naturelles dans ses nouvelles frontières. En novembre 1947, la résolution 181 sur le partage de la Palestine est adoptée par l'Assemblée générale des Nations-Unies. En conséquence, la Palestine sera fragmentée en trois : Un État Juif, un état Arabe et la zone internationalisée de Jérusalem. Cette subdivision mènera à la première guerre israélo-arabe qui débutera en décembre 1947 et à la guerre d'indépendance d'Israël. La déclaration d'indépendance de l'État d'Israël sera lue par David Ben Gourion le 14 mai 1948. « Elle fait référence à la résolution 181 de l'ONU, mais passe totalement sous silence le plan de partage. Les frontières du nouvel État ne sont pas évoquées. En fait, les Israéliens contrôlent déjà une partie des territoires qui devaient revenir aux

⁶⁸ *Ibid*, 615-616. [traduction libre]

⁶⁹ Bernadette D'Armaillé, « Le bassin du Jourdain », *Stratégies asiatiques*, 2-3/98 : 152

Arabes⁷⁰. » On y indique que déjà 300 000 réfugiés palestiniens ont abandonné le pays au cours de cette période.

La prochaine étape du plan israélien est la défense de son territoire. Se targuant d'être la seule démocratie de cette région de la planète, Israël met tout en place pour refuser tout compromis territorial. Malgré qu'Israël devienne un des États les plus militarisés au monde, il réussit à avoir un armistice avec ses ennemis, les Arabes. L'auteur D'Armaillé note que même avec la signature de l'armistice, « ...l'atmosphère n'est pas à la coopération. L'eau reste une préoccupation de première importance...le plan national intégré est présenté en 1951. Ce plan, épine dorsale de tout développement hydraulique, sera, par la suite...retardé par des raisons d'aléas politiques⁷¹. »

Ainsi, le prochain conflit sera la campagne du Sinaï en octobre 1956. Auparavant, l'ambassadeur américain Johnson propose, en 1955, la première version de son plan, soit le plan Main qui se concentre « sur la gestion commune du bassin Jourdain, excluant le Litani. Il donne 1/3 de l'eau du bassin aux Israéliens, le reste allant aux Arabes...Les Israéliens refusent ce plan : Ils veulent 50% de l'eau du Jourdain et revendiquent l'utilisation du Litani libanais⁷². » Les Israéliens ont soif de contrôler la région pour l'eau!

⁷⁰ Gilles Martinez et Thierry Scotto di Covella, *Le conflit israélo-arabe, des origines à nos jours* (Paris : Éditions du seuil, 1997), 21.

⁷¹ Bernadette D'Armaillé, « Le bassin du Jourdain », *Stratégies asiatiques*, 2-3/98 : 155.

⁷² Ayremic Chauprade, *Géopolitique constances et changements dans l'histoire* (Paris : Ellipses), 623.

La campagne du Sinaï se voudra une réaction au président égyptien, le colonel Nasser, de nationaliser le canal de Suez.

L'autre important conflit sera la guerre des six-jours, en juin 1967, où le Tsahal (armée israélienne) remporte une autre victoire sur les troupes égyptiennes et s'attribue les hauteurs du Golan. Il lance une attaque surprise sur l'Égypte qui avait des intentions expansionnistes et qui essayait de reconquérir le Sinaï. Cette guerre des six-jours changera le scénario au sujet de l'eau dans cette région :

Dans le but de garantir un flux continu de l'eau, deux barrages furent proposés sur la Yarmuk, qui se veut la principale rivière tributaire du Jourdain et la frontière avec la Syrie. Un des barrages fut complété en 1967 et subséquemment détruit par les Israéliens lors de la guerre des six jours. Cette guerre changea le scénario entier de l'eau dans la région. Avec l'occupation des hauteurs du Golan et de la zone de sécurité au Liban-Sud, Israël contrôle maintenant les eaux du Jourdain. Encore plus, cette occupation de la rive Ouest du Jourdain signifie qu'Israël a un accès illimité aux réservoirs aquifères. Avant Israël avait seulement accès à une partie du réservoir où les eaux coulent venant du Nord et du Sud. Avec cette nouvelle situation, Israël a accès à l'aquifère de l'Est qui était auparavant exclusivement utilisée par les Palestiniens⁷³

En octobre 1973, les armées égyptiennes et syriennes attaquent Israël. Cette guerre appelée le Yom Kippour a pour but d'apporter des pertes importantes à l'ennemi pour le forcer à négocier. Encore une fois, le Tsahal poursuivra ses opérations militaires et, à la fin du conflit, encerclera la IIIe armée égyptienne. Les experts notent que l'Égypte est au bord du désastre ce qui renforcera la position israélienne dans la région surtout en ce qui concerne l'eau. Il est intéressant de noter que la guerre du Yom Kippour a conduit aux

⁷³ Helga Haftendorn, "Water and international conflict", *Third World Quarterly*, Vol 21, issue 1 (February 2000): 8. [traduction libre]

accords du Camp David où l'Égypte reprend le Sinaï mais qui confirme la main mise d'Israël sur le Golan.

Selon les auteurs Martinez et de Scotto di Covella, « Au début des années 80, le monde arabe semble plus divisé que jamais...le 6 juin 1982, après deux jours de bombardements, Israël déclenche l'opération « Paix en Galilée »...où les combats s'étendent à tout le Liban...⁷⁴. » Même si l'armée israélienne quitte le Liban en juin 1985, l'État sioniste conserve le Sud de ce pays connu sous le nom de « zone de sécurité » représentant une zone d'occupation de 10 à 20 kilomètres. En conséquence :

En 1985, les Israéliens ont conquis la suprématie sur l'eau :

- dans le territoire de la Palestine mandataire : État juif de 1948 et territoires occupés de 1948 et 1967, Gaza et Cisjordanie;
- le contrôle du Jourdain de toutes les sources du Jourdain;
- l'accès au Jourdain des sources jusqu'à la mer Morte;
- le contrôle du Litani.

En 1985, Israël a toute l'eau : il peut continuer son développement colonial : le nombre de colons en Cisjordanie-Gaza passe de plus de 50 000 en 1985 à plus de 150 000 en 1995⁷⁵

L'histoire d'Israël a été inévitablement et intimement liée à sa grande propension pour la quête d'eau. Très factuelle, cette portion de l'essai fait maintenant place à l'analyse de la situation en fonction de l'axiome proposé.

⁷⁴ Gilles Martinez et Thierry Scotto di Covella, *Le conflit israélo-arabe, des origines à nos jours* (Paris : Éditions du seuil, 1997), 48.

⁷⁵ Ayremic Chauprade, *Géopolitique constances et changements dans l'histoire* (Paris : Ellipses), 629.

4.3. Analyse de la situation en fonction de l'axiome proposé

L'histoire nous a malheureusement prouvé qu'il n'y a pas de paix durable au Moyen-Orient. Tous les spécialistes et stratégestes s'entendent pour indiquer l'importance de l'eau comme source de conflits. L'axiome proposé montre à quel point les sources évidentes de conflits apportées par l'eau potable ont mené ou mèneront à la guerre. L'exemple de mauvais voisinage entre les Arabes et Israéliens dure et perdure malgré que tous les intervenants semblent intéressés par une solution de paix...à moins que ce ne soit dans leur intérêt. Cette portion de l'essai fera le lien entre l'axiome proposé et les conflits israélo-arabes au cours des dernières décennies afin de démontrer que les composantes de l'axiome sont bel et bien partie intégrante de ce qui s'est passé et se passe au Moyen-Orient. Le lien est-il si probant et convaincant? « Les Américains pensent, depuis les années 1950...que le règlement de la question de l'eau entre Israéliens et Palestiniens est le plus à même d'apporter les conditions d'établissement d'une paix durable⁷⁶. »

Rappelons que l'axiome proposé repose sur trois conditions. Sachant que la demande pour l'eau potable s'amplifiera exponentiellement au cours des prochaines années, l'eau qui est déjà source de conflits mènera vraisemblablement à la guerre si les trois conditions déjà énoncées sont réunies.

La faiblesse de réglementation internationale concernant l'eau potable au niveau international est le premier facteur et celle-ci a joué un rôle important dans la démarche

⁷⁶ *Ibid*, 631.

israélienne. Dès le début de leurs conquêtes, il apparaît évident que l'État juif n'a pas été concerné par le Droit international. N'ayant pas de moyens de faire appliquer les décisions des tribunaux internationaux concernant les décisions ou les traités, le Droit international ayant rapport à l'eau comme ressource devant être partagée est basé sur la bonne volonté des parties en présence.

Cette faiblesse, où des principes internationaux peuvent être bafoués selon la volonté politique et les intérêts stratégiques, a été démontrée moult fois lors de cet essai. L'exemple expansionniste des Israéliens se veut flagrant et étudié par des spécialistes dont l'auteur Salmi. Ce dernier a mis en perspective les actes des Israéliens par rapport à leur administration de la rive gauche du Jourdain entre 1948 et 1967 où ils ont considéré les ressources aquifères comme leurs propriétés incluant les puits et les sources. Se servant des conventions de La Haye de 1907, Salmi fait ressortir des points intéressants montrant les intentions douteuses du conquérant. En effet, selon l'interprétation de l'article 55, l'autorité qui occupe un nouveau territoire ne devrait pas exploiter les ressources naturelles pour des raisons autres que pour des fins militaires. « L'argument d'Israël est que le prolongement de cette occupation du Jourdain et de la bande de Gaza est le prolongement naturel et qu'il lui permet de faire autrement...et dans deux autres cas pour ce qui est des territoires occupés...ce même article a été violé.⁷⁷. »

Les différentes conquêtes de l'État juif contre les Arabes ont été, comme ce fût déjà expliqué, intimement liées à l'eau. L'instrument militaire israélien contre les ennemis

⁷⁷ Ralph H. Salmi, "Water, the red line: The independance of Palestinian and israeli ressources", *Studies in conflict & terrorism*, Vol 20, issue 1 (Jan-Mar 97): 21. [traduction libre]

arabes a porté ses fruits: « Le système des ordres militaires institué par Israël a altéré les statuts préexistants et la Loi coutumière, et loin d'être dédommagés pour l'eau prise par Israël dans les territoires occupés, les Palestiniens sont démunis d'un accès adéquat à leur propre eau⁷⁸. » Et pour finaliser cette portion de l'essai démontrant les faiblesses de l'application du Droit international, il est intéressant de mettre en valeur les craintes d'Israël sur ce qui pourrait être la reconnaissance des habitants des régions conquises : « De son côté, Israël excipe des droits historiques fondés sur l'antériorité de l'usage et nourrit des craintes analogues au cas où les Palestiniens acquerraient leur indépendance et favoriseraient une immigration de leur diaspora⁷⁹. »

Passons maintenant au deuxième argument de l'axiome qui établit inexorablement que l'eau comme source de conflits mène ou mènera à la guerre si le moyen le plus facile est de continuer de voler ou de s'approprier de façon louche en se servant de moyens et instruments militaires. Le sujet des conquêtes israéliennes est définitivement l'exemple le plus probant des conflits ayant aboutis à une guerre à cause de l'eau. « Avec ses victoires, Israël a augmenté ses ressources en eau...Ces ressources en approvisionnement capturés représentent au-delà de 25% de l'eau total d'Israël et donne des arguments à ceux qui croient que cet État vole l'eau des Arabes⁸⁰. »

⁷⁸ *Ibid*, 21. [traduction libre]

⁷⁹ Jacques Sironneau, « L'eau ressource stratégique », *Géopolitique*, vol 43, automne 1993, 56.

⁸⁰ Christine Drake, "Water ressource conflicts in the Middle East", *The World & I*, September 2000: 306. [traduction libre]

En imposant son grandiose pouvoir à ses opposants, l'État juif a été témoin de plusieurs analyses médisant ses actions. Plutôt que de faire place à une concertation régionale, Israël a tout fait pour accroître son territoire. À ce sujet, l'auteure Lowi note « ...Israël a été une puissance hégémonique dans le bassin du Jourdain depuis la mi-1960. En plus et dû à son impressionnante capacité militaire, il a les ressources matérielles avec laquelle il peut atteindre plusieurs de ses (non-politique) objectifs⁸¹. »

Il est donc, sans équivoque que les actions militaires de l'État Hébreux devaient correspondre avec les objectifs stratégiques. « La compétition pour l'eau fut encore ravivée avec la guerre de 1967. En occupant les hauteurs du Golan, les Israéliens rendent impossible le projet arabe de dérivation des eaux du Jourdain supérieur vers le Yarmouk et ils contrôlent les deux sources du Jourdain⁸². » Homer-Dixon, même avec son approche non guerrière des conflits, note que cette guerre des six-jours qui plaça la rive gauche et la bande de Gaza sous occupation permit aux Israéliens de stimuler leur dépendance économique. Pour lui, « La politique israélienne exhiba deux priorités primordiales : le contrôle absolu sur les ressources terrestres et hydrologiques dans les territoires occupés et la suppression de n'importe quelle forme d'organisation politique et économiques pour les Palestiniens⁸³. »

⁸¹ Miriam R. Lowi, *Water and power, the politics of a scarce resource in the Jordan River Bassin* (Cambridge: Cambridge University Press, 1993), 201. [traduction libre]

⁸² George Mutin, *L'eau dans le monde arabe* (Paris : Ellipses, 2000), 90

⁸³ Thomas Homer-Dixon et Jessica Blitt, *Ecoviolence links among environment, population, and security* (Lanham: Rowman & Littlefield publishers, 1998), 69. [traduction libre]

En scrutant les actions israéliennes, il est facile de comprendre les motivations qui ont forcé l'État hébreu à agir ainsi en 1967 et surtout de geler les quotas de consommation d'eau au niveau imposé cette année-là aux Palestiniens. « Les colonies juives ont été situées dans des régions avec de favorables ressources aquifères en qualité et quantité. Bien que les Israéliens avaient des restrictions en regard à leur utilisation d'eau, celles-ci étaient beaucoup moins sévères que celles imposées aux Palestiniens⁸⁴. »

Pour parachever cette deuxième condition analysant le rôle important comme quoi la guerre est le moyen le plus facile pour s'appropriier l'eau, il est évident que les experts en stratégie donnent comme exemple les nombreux conflits israélo-arabes. Ainsi, « ...les Israéliens utilisent presque totalement les ressources disponibles et, face à la pénurie, c'est la loi du plus fort qui prévaut. La consommation arabe par habitant n'équivaut qu'à 1/3 de celle d'un Israélien⁸⁵. »

La troisième et dernière condition, pour que l'axiome proposé s'applique et que la source de conflits mène ou mènera vraisemblablement à la guerre, concerne le principe de l'amont et de l'aval. En bref, si les pays en amont continuent de ne pas se montrer raisonnables pour les pays en aval, le tout peut alors se terminer en « rixe entre États » riverains. Une brève revue de l'histoire du Moyen-Orient au cours des dernières décennies

⁸⁴ Thomas Homer-Dixon and Valerie Percival, "*Environmental scarcity and violent conflict: briefing book*" (Toronto: University of Toronto, 1996), 22. [traduction libre]

⁸⁵ Bernadette D'Armaillé, « Le bassin du Jourdain », *Stratégies asiatiques*, 2-3/98 : 163-164.

nous montre l'importance de cette troisième condition dans les conflits entre les Israéliens et les Arabes.

Le premier exemple et le plus documenté est, encore une fois, la guerre des six-jours en 1967. La Jordanie, en situation de dépendance d'eau et en amont d'Israël, essaya de s'assurer le contrôle de la rivière Yarmouk et en y entamant la construction d'un barrage. « Dénoncé par Israël, ce projet provoque une détérioration rapide des relations entre les deux pays, jusqu'au raid aérien d'avril 1967 au cours duquel des bombardiers israéliens viennent détruire le chantier⁸⁶. » Ce projet de détournement allait donc faire monter la tension entre l'État Hébreux et ses voisins contigus et allait apporter beaucoup de contestation à l'échelle mondiale. « ...comme résultat du territoire capturé par la guerre de 1967 et en sculptant une zone de sécurité au Sud Liban, Israël est maintenant *de facto* un état riverain en amont pour la majorité du bassin de la rivière Jourdain⁸⁷. »

L'autre exemple, ayant rapport au principe de l'amont de l'aval, concerne une période ultérieure s'étalant de 1967 à 1970. « Au cours de cette période, l'armée israélienne a répétitivement bombardé le canal East Ghor et la vallée du Jourdain en guise de représailles contre les incursions de l'O.L.P...les installations d'eau étaient regardées comme des cibles stratégiques⁸⁸. » Donc, certains pays essaient d'avoir avantage sur leurs États voisins en prenant les moyens nécessaires pour avoir un positionnement stratégique. Le principe

⁸⁶ Frédéric Lasserre, *Eaux et territoires* (Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2002), 33.

⁸⁷ Kent H. Butts, "The strategic importance of water", *Parameters, US Army War College quarterly*, Vol. XXVII, No. 1 (Spring 1997): 76. [traduction libre]

⁸⁸ Natasha Beschoner, "Water and instability in the Middle East", *Adelphi*, Paper 273 (Winter 1992/93): 21. [traduction libre]

d'être en amont pour contrôler à sa façon le cours du courant d'eau est à la base de l'axiome proposé et a démontré sans conteste que des conflits armés ont eu lieu en essayant de l'appliquer.

4.4. Conclusion

Ce chapitre a disséqué les différents conflits d'Israël avec les États arabes au cours du siècle dernier. Indéniablement, les conquêtes d'Israël ont été intimement liées à la conquête de l'eau, soit cette condition *sine qua non* lui permettant de fournir cette ressource indispensable à ses colonies. Remplaçant le pétrole au Moyen-Orient, cette ressource dite renouvelable est maintenant reconnue comme l'arme politique de la région.

Dès ses débuts, l'État hébreu a tout fait pour enjoindre l'eau dans ses futures frontières et ses demandes pour cette ressource étaient inclusives au processus. Que ce soit lors de la campagne du Sinaï en 1956 ou lors de la guerre des six-jours en 1967, le scénario est toujours joué en fonction de conquêtes hydrologiques. La situation devient des plus évidentes avec le triomphe du Sud-Liban par l'armée sioniste en 1982 que les visions expansionnistes sont intimement liées au vouloir de mieux s'approvisionner en eau potable, aussi bien en quantité qu'en qualité.

L'histoire des dernières décennies au Moyen Orient donne raison à l'axiome proposé. Celui-ci donne une imputabilité à l'eau d'avoir servi et de servir comme une source de conflits menant à la guerre. Les trois conditions, soit le manque de volonté en regard des lois internationales, l'appropriation de l'eau par la force étant le moyen le plus facile et le

principe que les pays en amont doivent se montrer raisonnables, ont démontré leurs rôles importants en soutien à l'axiome proposé. Ainsi, en imposant son pouvoir très imposant aux pays arabes et en ayant gagné les guerres qui les opposaient à ces derniers, Israël a tout fait pour disposer de plus d'eau. Oui, l'histoire de l'État Hébreux illustre bel et bien que l'eau a été à la source de conflits menant à la guerre. De plus, tout est en place pour que cet État puisse en revendiquer encore plus.

5. CONCLUSION

Le but de cet essai était de démontrer que l'eau, comme source de conflits a mené et mènera à la guerre. Ainsi la thèse défendue par l'auteur est la suivante : De par son rôle essentiel pour la survie de l'homme et de par sa répartition inégale sur la planète, l'eau potable influence considérablement les facteurs sociaux, économiques et politiques de tous les États pour ainsi créer des sources de conflits qui ont mené et mèneront à des guerres dans les relations internationales.

L'essai a premièrement fourni des informations générales sur l'eau potable pour ensuite établir son importance stratégique. Sous le double choc de l'inégalité de sa dispersion et de l'accroissement fulgurant de la population mondiale à l'échelle planétaire, cette ressource naturelle que l'on croie inépuisable et disponible à jamais devient un bien économique et stratégique rare. Selon la règle de progression géométrique prédisant le doublement de la population humaine à tous les 25 ans sur la planète, il apparaît que la conquête de l'or bleu deviendra de plus en plus ardue. Sachant aussi que les cadres géographique et climatique privilégient certaines régions aux dépens de d'autres pour ce qui est de la distribution de l'eau, la probabilité de friction entre États ne cesse d'augmenter. Ainsi, les projections pour l'an 2050 sont des plus alarmantes : près de 2,3 milliards de personnes souffriront de stress hydrique tandis que plus de 1,7 milliards d'humains se retrouveront dans un contexte de pénurie hydrique.

L'eau a toujours joué un rôle important dans les relations diplomatiques entre États. Sachant que 261 fleuves majeurs appartiennent à deux États ou plus, cette évidence

historique corse la situation et fait ressortir toute l'importance que peut avoir l'eau comme outil stratégique. Personne n'est à l'abri, ni même le Canada dans ses relations avec son voisin du Sud qui a de plus en plus soif! En bref, étant donné l'accroissement persistant de la demande, l'eau potable est et devient de plus en plus une donnée stratégique génératrice de conflits entre Nations.

Ayant établi que l'eau potable est source de conflits et qu'elle joue un rôle essentiel à la survie de tout État, l'essai s'est penché sur le travail de recherche de trois spécialistes reconnus pour leurs études sur les conflits environnementaux et plus spécifiquement pour l'eau. Le corollaire du Québécois Lasserre est simple : « L'eau ne déclenchera pas le feu des hommes... »...ayant comme point central que les sources de tensions ne mèneront pas à la guerre. Le Canadien Homer-Dixon, quant à lui, établit ses deux prémisses : soit que « les manquements environnementaux contribuent rarement aux conflits inter étatiques » mais va plus loin en établissant que « conflits environnementaux pr(entrone)sseront dm(les m)Tj12 0 00.1 297

faiblesse de réglementation internationale concernant l'eau potable au niveau mondial. Le manque de volonté face à l'application des conventions et un Droit international flou font de la législation un facteur crucial dans la démonstration de l'axiome. La deuxième condition est simple : « La première stratégie de survie concernant l'eau : la voler aux autres ». Celle-ci permet aux plus puissants États de désigner ce moyen comme leur stratégie nationale. Ainsi, les ressources en eau étant en compétition, l'aspect militaire se trouve le moyen privilégié pour les sécuriser et s'en approprier. La troisième condition est l'avantage de l'amont sur l'aval pour ce qui concerne les pays riverains devant partager un bassin d'eau. L'avantage marqué du pays riverain en amont est une autre disposition qui doit être sérieusement prise en considération dans les sources de conflit. Ces trois conditions supportent l'axiome proposé et rendent l'eau incriminable d'avoir servi et de servir plus que jamais comme source de conflits menant à la guerre.

Après avoir étalé les trois conditions de l'axiome, les conflits israélo-arabes permettent de démontrer que celles-ci ont été rencontrées en moult occasions depuis la création de l'État juif. L'histoire d'Israël est intimement liée à la conquête de l'eau, que ce soit avant et depuis la déclaration d'indépendance de 1948. Chaque étape critique du développement d'Israël a donné lieu à des guerres avec les Arabes. À chaque fois, les Juifs ont vaincu et se sont appropriés de territoires leurs donnant un meilleur accès à l'eau potable. Une grande partie de l'histoire d'Israël a été inévitablement conduite par sa grande propension pour la quête d'eau.

Les trois conditions supportant l'axiome ont été rencontrées lors de ces conflits. Israël s'est tout simplement mis à partie ses voisins arabes en n'observant aucune règle de Droit

international, en se servant de sa grande supériorité militaire pour arriver à ses fins et en ayant le principe avantageux de l'amont comme stratégie nationale...ce qui fut prouvé en déployant des efforts considérables pour conquérir les hauteurs du Golan, l'amont du fleuve Jourdain et en s'emparant du Sud du Liban. L'histoire des dernières décennies au Moyen-Orient donne amplement raison à l'axiome proposé.

L'eau est devenue une arme de guerre et prendra une importance sans conteste au cours des prochaines années. Les spécialistes s'entendent et conviennent que le stress hydrique et la pénurie hydrique touchent déjà et toucheront des milliards d'être humains. Les guerres à propos de l'eau potable sont-elles un présage de l'avenir? Cet essai a démontré que malheureusement la situation actuelle n'envisage rien de positif pour le futur. Un contexte planétaire aquifère de plus en plus pris à partie et les trois conditions spécifiques de l'axiome proposé révèlent ostensiblement que tout est place pour handicaper le rapport de force actuel entre les États.

Oui, l'eau potable a été et sera de plus en plus une source de conflits menant à la guerre.

6. BIBLIOGRAPHIE

- Abdellatif, Mohammed. « Le CRDI en Palestine », *Le centre de recherches pour le développement international*, accessible à http://www.irdc.ca/fr/ev-11032-201-1-DO_TOPIC.html; Internet; consulté le 27 avril 2004.
- Allègre, Claude. « Le siècle de l'eau », *L'express international*, no 2636, semaine du 10 au 16 janvier 2002, 31.
- Anderson Ewan W. "Water: The next strategic resource", dans *The politics of scarcity, Water in the Middle East*, édité par Joyce R. Starr et Daniel C. Stoll, 1-22. Washington: Westview Press, 1987.
- Aron, Raymond. *Paix et guerre entre les nations*. Paris : Calmann-Lévy, 1984.
- Bascaron, Sylvain. « Eau potable: les pays et organisations invités à redoubler d'efforts », *La Presse*, 11 mars 2003, B8.
- Beschorner, Natasha. "Water and instability in the Middle East", *Adelphi*, Paper 273 (Winter 1992/93): 3-82.
- Blatter, Joachim, Helen Ingram and Suzanne Lorton Levesque. *Reflections on water*. Cambridge : The MIT Press, 2001.
- Brown Mark Malloch, "L'eau salubre: un agent de changement", *Choix, le magazine du développement*; accessible à <http://www.undp.org/dpa/french/choices/2003/april>; Internet; consulté le 1er mars 04.
- Butts, Kent H. "The strategic importance of water", *Parameters, US Army War College quarterly*, Vol. XXVII, No. 1 (Spring 1997): 65-83.
- Canada. Ministère de la Défense nationale, *Collection de documents sur le Droit des Conflits Armés*. Ottawa: B-GG 005-27 AF-022, 2001.
- Canada. Ministère de la Défense nationale. *Future Force, concepts for future Army capabilities*, Kingston : Directorate of Land Strategic concepts, 2003.
- Canada. Ministère de la Défense nationale. *Strategic overview 2000*, Ottawa: Groupe communication Canada, 2000.
- Chauprade, Ayremic. *Géopolitique constances et changements dans l'histoire* (Paris : Ellipses), 623.
- Chilton, John. Troubled Waters : Changing courses. *International atomic energy agency bulletin*, vol 45, No.1 (June 2003): 37-40.

- CIEAU; « Les ressources en eau »; accessible à <http://www.cieau.com/toutpubl/s>; Internet; consulté le 1^{er} mars 2004.
- Communiqué de presse des Nations-Unies SG/SM/8707, 16 mai 2003; accessible à <http://www.un.org/News/fr-press>; Internet; consulté le 1^{er} mars 2004.
- Côté, Charles. « L'ONU s'inquiète », *La Presse*. 8 novembre 2003.
- D'Armaillé, Bernadette. « Le bassin du Jourdain », *Stratégies asiatiques*, 2-3/98 : 145-174.
- Deschênes, Dany. "L'eau pénurie, conflit ou coopération?" *Le maintien de la paix*, bulletin no 48 de l'université Laval (octobre 2000) : 1-4.
- De Villiers, Marq. *Water*. Toronto : Stoddart, 1999.
- De Villiers, Marq, Water Works, *Canadian Geographic*, may/june 2000, 50-58.
- Dimitrov, Radoslav S. "Water, Conflict and Security: A Conceptual Minefield", *Society and Natural Resources*. Vol 15, 2002: 677-691
- Drake, Christine. "Water ressource conflicts in the Middle East", *The World & I*, September 2000: 299-311.
- Elhance, Arun P. *Hydro-politics in the 3rd world*. Washington: Unites States institute for peace, 1999.
- Foster, Harold D and Derrick Sewell, "*Water, the emerging crisis in Canada*". Toronto: James Lorimer & company, Publishers, 1981.
- Garb Paula and John M. Whiteley. *Reflections on water*. Cambridge : The MIT Press, 2001.
- Gleick, Peter "La valeur d'une goutte d'eau", *Pour la science*, no 282, avril 2001, 28-33.
- Gleick, Peter. *The World's Water 2000-2001, the biennal report on freshwater ressources*. Washington: Island Press, 2000.
- Gleick, Peter. "Water and conflict", *Occasional Paper Series on the Project on Environmental Change and Acute conflict*, number 1 (September 1992): 3-25.
- Gleick, Peter. "Water and conflict: Fresh water ressources and international security", *International security*. Vol 18, no 1, summer 1993: 79-112.
- Haftendorn, Helga. "Water and international conflict", *Third World Quaterly*, Vol 21, issue 1 (February 2000): 1-15.

Henry, Paul-Marc. "L'humanité mourra-t-elle de soif avant de mourir de faim?", *Géopolitique*, automne 1993 : 42-43.

Homer-Dixon, Thomas. "Environmental and democratic threats to canadian security", *La politique étrangère du Canada*, Vol II, no 2 (automne 1994) : 7-40.

Homer-Dixon, Thomas. *Environment, scarcity and violence*. Princeton: Princeton University Press, 1999.

Homer-Dixon, Thomas and Jessica Blitt, *Ecoviolence links among environment, population, and security*. Lanham: Rowman & Littlefield publishers, 1998.

Homer-Dixon, Thomas and Valerie Percival, *Environmental scarcity and violent conflict: briefing book*. Toronto: University of Toronto, 1996.

Klare, Michael T. *Resources wars: the new landscape of global conflict*. New York: Metropolitan books, 2001.

Lasserre Frédéric, *Eaux et territoires*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2002.

Lasserre, Frédéric. « Le prochain siècle sera-t-il celui des guerres de l'eau? », *La revue stratégique et internationale*, printemps 1999, 99-118.

Le Pestre, Philippe, Simon-Pierre Bossuet et Isabelle Lévesque, « L'eau au centre des débats », *Le Devoir*, 17 août 2002.

Lowi, Miriam R. *Water and power, the politics of a scarce resource in the Jordan River Basin*. Cambridge: Cambridge University Press, 1993.

Martinez, Gilles, et Thierry Scotto di Covella. *Le conflit israélo-arabe, des origines à nos jours*. Paris : Éditions du Seuil, 1997.

Mutin, Georges. *L'eau dans le monde arabe*. Paris : Ellipses, 2000.

Princeton University Press. "Environment, Scarcity, and violence" (Revue en ligne); accessible à <http://pup.princeton.edu/titles/6640.htm>; Internet; consulté le 28 octobre 2003.

Rosegrant, Mark, Ximing Cai et Sarah Cline, "Will the world run dry?: Global water and food security." *Environment*, vol. 45 issue 7 (september 2003): 25.

Salmi, Ralph H. "Water, the red line: The independance of Palestinian and israeli ressources", *Studies in conflict & terrorism*, Vol 20, issue 1 (Jan-Mar 97): 15-66.

Sironneau, Jacques. *L'eau, Nouvel enjeu stratégique mondial*. Paris : Economica, 1996.

Sironneau, Jacques. « L'eau, ressource stratégique », *Géopolitique*. Automne 1993, vol 43. 45-69.

Sironneau, Jacques. "Is there an international law on water? Progress and prospects for the resolution of conflicts over water use" dans *Water and wars, symposium on water in armed conflicts*. Geneva: International Committee of the Red Cross, 1995.

Starr, Joyce R. "Water Wars", *Foreign Policy*, number 82 (spring 1991): 17-36.

The Economist, « Water policy, there's plenty up north », January 23rd-29th 1999, 28-29.

Vesilind, Priit J. "The Middle East's Water critical resource", *National Geographic*, Vol 183, no 5, May 1993: 38-68.